

conférence

C

C 89/INF/10
Octobre 1989

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

F

Vingt-cinquième session

Rome, 11 - 30 novembre 1989

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DE LA FAO DE 1988

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
Quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	2
Dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique	18
Seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe	26
Vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique Latine et les Caraïbes	30
Dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient	38

QUINZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Maurice, 26 avril - 4 mai 1988

Voici un bref résumé des mesures prises pour donner suite aux recommandations adressées à la FAO:

Exposés nationaux et débat général

La Conférence:

a demandé que le Programme de coopération technique soit renforcé.

Le Directeur général a prévu une augmentation nette de programme de 1,75 million de dollars pour le PCT, dans le Programme de travail et budget pour 1990-91 qu'il a proposé.

a reconnu que le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique joue un rôle crucial et irremplaçable de promotion de l'intégration et du développement régional et sous-régional, notamment par le biais d'organisations intergouvernementales africaines, de projets régionaux de promotion de la CTPD et de réseaux de coopération technique.

Par l'intermédiaire du Bureau régional pour l'Afrique (RAFR), la FAO a continué d'appuyer les organisations intergouvernementales africaines qui encouragent l'intégration économique et la coopération technique entre pays de la région.

Le RAFR a aidé le secrétariat de la CEDEAO à préparer une étude sur la Politique des prix agricoles dans la région de la CEDEAO pour la première réunion des directeurs des Etats Membres de la CEDEAO, qui s'est tenue à Cotonou (Bénin), du 19 au 21 décembre 1988. L'étude visait à harmoniser les politiques de prix agricoles et à promouvoir la coopération économique sous-régionale. Le RAFR a aidé la CEDEAO à incorporer les recommandations relatives à des programmes-cadres contenues dans l'étude sur les politiques de prix dans une proposition pour une politique agricole commune de l'Afrique de l'Ouest, qui a été examinée par la Commission industrie, agriculture et ressources naturelles de la CEDEAO à sa treizième réunion (Lomé, (Togo), 1-9 mai 1989).

Le RAFR a formulé 13 projets opérationnels et institutionnels de développement en 1988-89 qui devraient être mis en oeuvre durant l'exercice 1990-91 dans le cadre du Réseau de coopération technique sur la gestion des projets agricoles. Un projet régional concernant "L'aménagement de la faune sauvage en Afrique subsaharienne" a été préparé et devrait être exécuté sous peu. Toute une série d'initiatives ont été lancées pour mettre en oeuvre le Plan d'action forestier tropical, telles que le Programme coopératif régional sur le bois de feu au service du développement rural et le Réseau régional sur la foresterie et la lutte contre la désertification dans les zones arides. Le RAFR a entrepris des activités en vue d'établir des réseaux de coopération technique sur: l'élevage des petits ruminants dans six pays membres de l'UDEAC; les systèmes de recherche et de vulgarisation agricoles en Afrique (NAREXSA); le

transfert régional de la technique du four Chorkor (pour fumer le poisson); les comités de corrélation des sols pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et australe; enfin, l'aménagement et la mise en valeur des marécages (WEDEM).

a instamment invité la FAO à renforcer l'action menée par le Bureau régional pour promouvoir la coopération technique et économique entre pays d'Afrique, notamment dans le domaine du machinisme agricole.

Le RAFR a accru la part de ses ressources de 1988-89 consacrées à la promotion d'activités liées à la coopération technique entre pays africains, par le biais de réseaux de coopération technique. En conséquence, 10 de ces réseaux ont été institués pendant l'exercice 1988-89, alors que le RAFR a continué de coopérer avec des organisations intergouvernementales africaines dans les domaines de l'intégration économique, de la production et de la protection des végétaux, de la lutte contre les maladies animales, des pêches, des forêts, du développement rural, de la mise en valeur des terres et des eaux, de la science et de la technologie, de la nutrition et des statistiques agricoles. Il a également collaboré à la création ou à la gestion de réseaux parrainés par d'autres organisations, notamment ceux de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (PNUE), du CILSS et de l'IITA.

La FAO encourage la CEPD et la CTPD en Afrique dans le domaine du machinisme agricole en aidant les gouvernements à préparer des stratégies nationales en la matière qui permettront de déterminer le type et l'étendue de la coopération économique et technique. L'Ethiopie, le Kenya et le Malawi ont notamment manifesté un vif intérêt pour la formulation d'une stratégie nationale de mécanisation.

a invité la FAO à suivre de plus près l'application par les Etats Membres du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PAAERD) et des recommandations contenues dans l'Etude de la FAO sur l'agriculture africaine.

La mise en oeuvre du PAAERD a été suivie de près grâce notamment à la participation aux travaux de l'Equipe spéciale interinstitutions sur le PAAERD, aux orientations de politique et aux services de soutien fournis à la Division mixte de l'agriculture CEA/FAO et à l'exécution d'études complémentaires, en particulier sur la mise en oeuvre et l'incidence des programmes d'ajustement structurel dans la région. Dans son Programme de travail et budget pour 1988-89 et 1990-91, la FAO s'est également inspirée des recommandations contenues dans l'étude FAO sur l'Agriculture africaine: les 25 prochaines années. En particulier, les activités du RAFR ont été axées sur les améliorations apportées aux domaines suivants: incitations, facteurs de production, institutions et infrastructures agricoles. Le RAFR a concentré ses efforts sur des activités intéressant le développement fondé sur la conservation, comme la lutte contre l'érosion des sols, la sauvegarde des pâturages communaux; la maîtrise de la crise de feu de bois; l'amélioration de la gestion des grands périmètres irrigués existants et l'introduction de l'irrigation au niveau des villages et de l'exploitation. D'une façon générale, la FAO a aidé les pays

membres, sur leur demande, à mettre en oeuvre des politiques, programmes et projets visant à atteindre ces objectifs de développement, conformément aux recommandations de l'Agriculture africaine: les 25 prochaines années et du PAAERD.

a pleinement appuyé la priorité accordée par la FAO au rôle des petits exploitants, des jeunes et des femmes dans la production vivrière.

Dans le cadre de son Programme de participation populaire, la FAO a mis en oeuvre des projets pilotes dans huit pays d'Afrique, pour favoriser la création de centaines de petits groupes informels et apporter des avantages à des dizaines de milliers de ruraux. Ces initiatives de terrain sont appuyées par des activités correspondantes du programme ordinaire, visant à mettre au point des méthodes opérationnelles appropriées pour introduire des approches et des éléments participatifs dans des projets et programmes de développement rural plus vastes.

En 1988-89, des projets nationaux faisant suite à cette recommandation ont été approuvés et leur mise en oeuvre a commencé au Malawi et en Sierra Leone. Un nouveau projet concernant les femmes, la population et le développement agricole a démarré en Ouganda et des projets au Lesotho, en Tanzanie et au Zimbabwe sont également passés à l'exécution de la deuxième phase à la suite du succès de missions d'examen tripartites. En outre, plusieurs études ont été réalisées sur l'analyse des plans de crédit au profit des femmes rurales au Kenya, au Malawi, en Sierra Leone, en Zambie et au Zimbabwe et ont été par la suite publiées par la FAO.

Des ateliers organisés en Zambie (août 1988) et au Congo (décembre 1988) sur les mécanismes régionaux liés aux politiques agraires visaient à soutenir les petits agriculteurs. En 1989, une table ronde régionale a été organisée à Arusha pour discuter de questions spécifiques concernant les petits exploitants, telles que l'incidence de l'évolution des régimes fonciers sur les terres de propriété commune, eu égard en particulier aux programmes d'ajustement structurel.

L'action tendant à améliorer le niveau de soutien des services de vulgarisation agricole s'adressant aux femmes rurales s'est poursuivie en 1989. En utilisant des fonds fiduciaires, des ateliers faisant suite à l'atelier plurinationnel tenu à Harare (Zimbabwe) en octobre 1987 ont été organisés au Malawi et en Zambie alors que des travaux d'assistance préparatoires ont été entrepris en faveur du Burkina Faso et du Sénégal. En application des recommandations de la Conférence, il est prévu qu'à l'avenir, l'aide en matière de vulgarisation et de formation agricoles à la production vivrière axée sur les petits exploitants, les jeunes et les femmes portera également sur les politiques relatives à l'engagement de ressources et à l'amélioration du coût-efficacité, à la planification et à la programmation de stratégies de vulgarisation et à l'expérimentation de matériel de vulgarisation multimédia bon marché, ainsi qu'à la participation active des petits exploitants, des femmes et des jeunes ruraux. Des programmes spécifiques à l'intention des femmes et des jeunes ruraux seront centrés sur l'intégration de l'éducation démographique dans le programme de vulgarisation, la production

agricole et la protection de l'environnement, ainsi que la production de matériel de formation des vulgarisateurs aux méthodes participatives de travail avec les agricultrices, les petits exploitants et les jeunes ruraux.

a demandé que des ressources accrues soient allouées aux programmes et projets de lutte contre les pertes avant et après récolte.

Dans le cadre des activités du Programme ordinaire pour la prévention des pertes de produits alimentaires, qui intéressent principalement le secteur après récolte, les ressources affectées à l'Afrique en 1986 représentaient 21,4 pour cent du total alloué. Ce pourcentage est passé à 28,5 pour cent en 1989. Une tendance analogue peut être observée en ce qui concerne les ressources extrabudgétaires obtenues grâce au Programme d'action pour la prévention des pertes alimentaires; en effet, les projets exécutés en Afrique ont absorbé 35 pour cent des ressources opérationnelles en 1986; ce pourcentage est passé à 65 pour cent en 1989.

a invité la FAO à renforcer l'appui qu'elle donne aux Etats Membres dans le domaine de l'irrigation et a continué de fournir une aide pour la conception et l'exécution de projets d'irrigation appropriés et adaptés aux situations locales et aux besoins spécifiques de développement.

Le nombre des projets de terrain a augmenté, notamment de ceux à l'appui des petits périmètres d'irrigation. Des études socio-économiques ont été effectuées afin de mieux évaluer les conditions locales et les besoins de développement et de mettre au point des méthodes appropriées à cette fin. Dans la mesure où les ressources l'ont permis, on a donné suite aux demandes des gouvernements, des projets ont été formulés et des projets du PCT ont démarré pour préparer de vastes projets complémentaires d'irrigation. Une collaboration plus poussée avec les ONG a commencé et des études de cas sur la participation des ONG au développement de la petite irrigation ont été achevées.

Activités de la FAO dans la région

La Conférence:

s'est félicitée que la FAO ait l'intention d'attribuer une priorité plus élevée aux racines et tubercules, ainsi qu'aux plantains, légumineuses et cultures potagères, sans pour autant négliger les cultures céréalières.

L'accent a été mis sur l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de développement horticole, visant à aider les petits exploitants et les communautés rurales à améliorer la sécurité alimentaire, à intensifier la production de fruits et légumes nutritifs (comme apports de sucre, vitamines et sels minéraux dans l'alimentation), et à accroître leurs revenus (Ouganda, Lesotho, Zimbabwe, Zambie, Mozambique).

Des programmes ont été formulés pour promouvoir et soutenir la coopération technique entre pays africains dans les domaines suivants: i) amélioration des racines et tubercules, bananes et plantains; ii) amélioration de la production de cultures horticoles traditionnelles et sous-utilisées.

La culture des champignons - qui donne des produits nutritifs et qui permettrait aux ménages urbains et ruraux d'obtenir un revenu supplémentaire- a été encouragée dans les pays intéressés d'Afrique de l'Est (Maurice, Ouganda, Zambie), grâce à la formulation de programmes nationaux d'intervention, en soulignant l'importance que peut avoir cette culture pour améliorer le rôle et le statut des femmes dans la production agricole.

En Afrique, plusieurs projets du PCT ont aidé le Gouvernement éthiopien à intensifier les systèmes de polyculture. Une aide a été accordée au Gouvernement angolais pour relever la production de banane de la vallée de Cavacs, dans les zones les plus gravement touchées par la sécheresse. Une mission multidisciplinaire financée conjointement par le Groupe de travail sur les racines, tubercules et plantains-bananes s'est rendue au Togo et au Rwanda et trois projets ont été formulés. Un projet, financé par le PNUD est actuellement opérationnel. Des missions consultatives ont été envoyées en Guinée, au Bénin, au Ghana, en Sierra Leone et en Tanzanie pour contribuer à l'amélioration et à l'utilisation de la production de plantes-racines.

Avec l'appui financier du Gouvernement italien, la FAO a lancé un programme de production/démonstration de cultures vivrières dans cinq pays d'Afrique en vue de stimuler les échanges d'informations entre les pays. La FAO a organisé deux missions de consultation dans cinq pays d'Afrique pour étudier et formuler des projets concernant l'introduction de la production de soja par de petits exploitants jointe à la transformation au niveau des villages; lorsque des modèles auront été établis, le système de production/transformation sera ensuite encouragé dans le cadre des activités de CTPD.

Un nouveau projet intéressant le pois cajan démarre actuellement au Malawi. La sélection et/ou l'identification de légumineuses vivrières améliorées est une partie importante du projet FAO/PNUD de soutien à la recherche au Mozambique; deux variétés de doliques sont multipliées et distribuées par la société nationale de semences. L'amélioration des légumineuses a été récemment ajoutée au Programme d'amélioration du maïs en Zambie. La collaboration a commencé avec le CIAT pour promouvoir la production de haricots en Afrique orientale et australe. La FAO étudie la possibilité de créer en Afrique des réseaux de recherche et de production/transformation du soja (au niveau des villages et des ménages) en privilégiant les petites exploitations. La Zambie et le Nigéria et, dans une moindre mesure le Cameroun, le Zaïre et le Rwanda réalisent des progrès importants.

a exhorté la FAO à déclarer que la situation accridienne dans la zone sahélienne est critique, afin de sensibiliser au problème la communauté internationale.

Le problème des invasions de criquets pèlerins en Afrique de l'Ouest, du Nord-Ouest et dans la zone sahélienne a été porté à l'attention de la communauté internationale grâce à une opération médiatique spéciale comprenant des communiqués de presse (17) et des programmes radiophoniques et télévisés (20). Un chargé d'information

a été désigné pour organiser une campagne médiatique en collaboration avec le CIAU. La Division de l'information a organisé des réunions spéciales d'information et des interviews pour plus de 100 journalistes.

a invité la FAO à renforcer au maximum ses activités dans le secteur de l'élevage.

Une aide a continué d'être fournie à la Campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine et à deux centres régionaux de contrôle de la qualité des vaccins et de formation en Ethiopie et au Sénégal. Depuis 1980, des projets du PCT se montant à 11 millions de dollars E.-U. ont été mis en oeuvre. La FAO a coopéré avec l'OMS à un programme de prévention des urgences concernant la fièvre de la Vallée du Rift. Des mesures immédiates et de vaste envergure ont été prises récemment en liaison avec l'apparition de la lucilie bouchère en Afrique du Nord et un programme d'action connexe a été élaboré. D'autres activités ont été mises en oeuvre en ce qui concerne la lutte contre les tiques et les maladies qu'elles transmettent. La lutte contre la trypanosomiase animale africaine se poursuit et des contrats de recherche ont été passés avec des institutions africaines et un certain nombre d'activités de formation ont été menées à bien.

Des mesures ont été prises pour introduire la fabrication et l'utilisation de blocs d'urée-mélasse et pour le traitement à l'urée des pailles de céréales ou de maïs et de sorgho grâce à la création d'équipes spéciales régionales. Des projets du PCT ont également été mis en oeuvre afin d'introduire ces nouvelles technologies dans certains pays. Du matériel général d'information sur la production de viande ovine et caprine dans les zones tropicales humides de l'Afrique de l'Ouest a été préparé en plus des manuels de formation parus en français et en anglais. Des manuels de formation sur l'élevage des canards et des lapins et sur les cochons d'Inde ont également été publiés. Un cours de formation sur la traction animale, le premier d'une série, a été organisé au Pénin. Des projets du PCT sur les petites laiteries ont été mis en oeuvre et un réseau de CTPD sur les méthodes traditionnelles de conservation des viandes a été établi.

a demandé à la FAO de rechercher auprès des donateurs actuels et potentiels les financements nécessaires à la réouverture du Centre de formation régional de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso).

La FAO a pris contact avec plusieurs donateurs potentiels afin d'assurer le financement ultérieur de ce centre et il semble que la CEE pourrait allouer les fonds nécessaires.

a instamment invité la FAO à évaluer les effets des programmes d'ajustement structurel sur le secteur agricole et sur les populations rurales vulnérables, et a recommandé que la FAO continue à fournir une assistance pour renforcer les capacités de planification dans les pays d'Afrique.

A la demande des gouvernements des pays membres d'Afrique et en étroite collaboration avec des institutions financières internationales, notamment avec la Banque mondiale et le PNUD, la FAO a commencé à aider les parties intéressées à entreprendre l'analyse des mesures à inclure dans les programmes d'ajustement

structurel. Pour les pays qui ont mis en oeuvre des programmes d'ajustement structurel ces dernières années, les travaux comprennent également une analyse a priori des effets et de l'impact des mesures de politique effectivement appliquées. Des travaux sont en cours au Sénégal et en Guinée, démarrent au Congo et sont envisagés pour le Bénin et le Togo.

D'autres activités liées aux questions d'ajustement structurel sont en cours aux Comores, en Ouganda, au Ghana et en Tanzanie. Elles visent en premier lieu à renforcer les capacités nationales de suivi et d'évaluation de l'impact des mesures de politique, y compris de celles adoptées dans le cadre des programmes d'ajustement structurel.

Quant à l'assistance pour renforcer les capacités de planification des pays africains, la FAO a continué d'apporter son concours dans le cadre de projets d'aide à la planification, dont une cinquantaine sont actuellement en cours. En outre, on s'emploie à améliorer la capacité d'analyse des unités de planification décentralisée dans les régions à l'intérieur des pays. Des travaux préliminaires sont en cours avec les ressources du Programme ordinaire afin de concevoir et de mettre en place des systèmes judicieux de planification décentralisée qui devraient encourager la participation des communautés à la conception et à la mise en oeuvre de projets/programmes au niveau local. Des travaux initiaux commenceront sous peu en Zambie, en Ethiopie et en Ouganda.

Durant l'exercice 1988-89, la FAO a poursuivi ses activités de formation pour renforcer les capacités de planification des pays africains. Le Groupe de la formation a participé à 17 projets et organisé 37 activités dans ce domaine. Des négociations sont en cours pour formuler un projet régional de formation à la planification agricole et à l'analyse des politiques avec le concours financier du PNUD.

a demandé un renforcement de l'assistance dans divers domaines intéressant la pêche: amélioration de la pêche artisanale, évaluation des ressources des Zones économiques exclusives, production d'aliments pour l'aquaculture, engins de pêche appropriés pour valoriser les espèces jusqu'ici inexploitées. Elle a préconisé un renforcement de la formation au niveau intermédiaire dans diverses disciplines intéressant les pêches.

Dans le domaine de l'évaluation des ressources, le navire de recherche FRIDTJOF NANSEN poursuit et élargit ses activités à l'échelle mondiale et un programme de coopération visant à utiliser des navires de recherche nationaux est en cours d'élaboration.

Le Programme de travail et budget proposé pour 1990-91 prévoit la création d'un nouveau poste de Spécialiste de l'aquaculture s'occupant d'aliments pour poisson. Etant donné que jusqu'ici il a fallu faire appel à des consultants pour ces compétences, ou avoir recours au Programme de terrain, le nouveau poste devrait maintenant permettre à la FAO d'élaborer un programme à long terme sur les aliments pour poisson, en insistant en particulier sur l'utilisation d'aliments disponibles sur place dans des systèmes d'aquaculture tropicale.

Tant le Programme ordinaire que les programmes de terrain accordent une priorité élevée à l'aide aux pêches artisanales. Les projets de développement intégrés et nationaux visent à améliorer le niveau de vie et les méthodes de pêche. Par ailleurs, tous les projets de formation à l'intention des pêcheurs traitent de la pêche artisanale et certains d'entre eux portent également sur la formation pour la pêche industrielle. Les initiatives du Programme ordinaire prévoient l'appui à d'autres institutions des Nations Unies et programmes bilatéraux visant des objectifs analogues et il existe une longue liste de projets en réserve. La majeure partie du transfert de technologies aux artisans pêcheurs intéresse les stocks sous-utilisés.

a recommandé que davantage d'experts africains soient employés comme consultants et pour d'autres tâches dans la région.

Dans les limites des contraintes techniques et administratives, la plupart des consultants et institutions auxquels le Bureau régional pour l'Afrique (RAFR) a eu recours pendant l'exercice 1988-89 sont africains. Dans la mesure du possible, on tiendra compte de cette recommandation quand il s'agira de désigner des consultants.

a demandé à la FAO d'entreprendre l'étude des effets négatifs des agressions du régime de l'apartheid de l'Afrique du Sud sur la production vivrière et la sécurité alimentaire des Etats de première ligne.

Les difficultés financières et les réductions de programme n'ont pas permis d'entreprendre une étude globale. Toutefois, dans le cadre de la suite donnée au PAAERD, un document a été soumis à la CEA concernant les effets des politiques de destabilisation de l'Afrique du Sud sur l'alimentation et l'agriculture des Etats de première ligne.

a invité la FAO à poursuivre, et chaque fois que possible, à renforcer ses activités de formation dans de nombreux domaines et à continuer de prendre en compte les besoins spécifiques des pays lusophones dans des domaines vitaux pour le développement agricole de ces pays.

Un projet "Formation des cadres en préparation, suivi et évaluation d'opérations de développement rural" a été exécuté avec succès au Cap-Vert. Une aide pour la formation à l'analyse sectorielle, et à celle des politiques et projets est fournie au Mozambique. L'Angola devrait présenter une demande en vue d'améliorer sa capacité de formuler un projet d'investissement agricole.

En raison des ressources limitées, le RAFR n'a pu entreprendre que peu d'activités de formation en 1988-89 et aucun programme spécial n'a pu être organisé pour les pays lusophones. Au cours de l'exercice 1990-91, on espère compléter les ressources du budget ordinaire en mobilisant l'appui de donateurs pour renforcer la formation dans le cadre de la CTPD. On redoublera d'efforts pour satisfaire les besoins particuliers des pays lusophones.

L'appui aux centres de formation pour le développement agricole et rural du Mozambique s'est encore accru avec des fonds du PNUD. Le Centre de formation agraire de Maputo adopte des programmes novateurs de formation pour les chefs et chefs adjoints des départements de l'agriculture au niveau des provinces et des

districts, les techniciens, les enseignants et les vulgarisateurs du développement agricole et rural. Etant donné l'aspect inédit et le succès du programme du Centre de formation agraire de Maputo et en application de cette recommandation de la Conférence, on s'efforcera de fournir une aide de type CTPD permettant aux cadres d'autres pays de langue portugaise de recevoir une formation et de connaître le bon travail accompli par les centres de développement agricole et rural au Mozambique.

a recommandé qu'une assistance technique soit prévue pour répondre aux besoins spécifiques des Etats insulaires frappés par des catastrophes naturelles telles que les cyclones.

Les ressources limitées du Programme ordinaire en 1988-89 n'ont pas permis de mettre pleinement en oeuvre cette recommandation. Dans le cadre des activités futures du RAFR, et sous réserve des ressources disponibles, des activités de formation et une aide consultative à la conception et à la gestion de programmes et d'institutions s'occupant de prévention des catastrophes naturelles comme les cyclones pourraient être offertes, aux pays insulaires et à d'autres Etats vulnérables qui en font la demande.

Invasion de criquets pèlerins

La Conférence:

a adopté la Résolution 2/88 sur l'invasion de criquets pèlerins.

La FAO a continué de coordonner les activités de lutte contre le criquet pèlerin. Une vaste campagne a été lancée en 1988-89 par les pays touchés avec le concours de la communauté internationale. Dix millions d'hectares infestés ont été traités depuis la quinzième Conférence régionale pour l'Afrique et les opérations de lutte ont beaucoup contribué à la diminution des invasions en 1989. Les opérations de prospection et de lutte contre les populations résiduelles se poursuivent dans les pays sahéliens et dans d'autres régions afin de venir à bout de l'invasion en 1989. La phase I du programme de l'Equipe spéciale internationale en Afrique de l'Ouest est en cours.

Information sur l'aide en nature

La Conférence:

a invité la FAO à fournir un maximum d'assistance technique pour la spécification et le choix des intrants à livrer sous forme d'aide en nature afin que cette aide soit bien adaptée.

La FAO continue de fournir une assistance aux Etats Membres en vue d'établir des cadres appropriés de politique et de planification pour l'aide en intrants, l'analyse des choix technologiques, l'identification des besoins de facteurs de production, l'exploitation des systèmes de données sur les intrants et la coordination des activités au niveau sectoriel. L'accent est mis en particulier sur le besoin d'assistance et de formation techniques afin d'améliorer les capacités nationales en matière d'analyse des politiques d'intrants et d'identification des besoins en intrants appropriés.

Le machinisme agricole en Afrique: situation et perspectives

La Conférence:

a exhorté la FAO à étudier dans ses programmes ultérieurs le moyen de mieux intégrer le crédit et le machinisme agricole.

Des mesures ont été adoptées pour revoir certains projets de mécanisation eu égard en particulier aux arrangements relatifs à la fourniture de crédit pour acheter des machines et du matériel agricoles. Les conclusions et recommandations devraient être disponibles vers la fin de 1989. Les conclusions initiales sont déjà insérées dans les projets en préparation.

a souligné que le programme de la FAO dans le domaine du machinisme agricole devrait à l'avenir comprendre les activités suivantes: assistance aux gouvernements pour la formulation des politiques nationales dans ce secteur; programmes de formation à plus long terme ciblés sur les artisans, techniciens et spécialistes directement intéressés par la mécanisation; études en vue de rassembler davantage de données de base pour mettre en lumière les problèmes et les possibilités du machinisme agricole.

La FAO continue d'encourager les pays africains à formuler des stratégies nationales de machinisme agricole et a fait savoir qu'elle était prête à aider les gouvernements dans ce domaine. En 1989, des mesures ont été prises pour mettre au point des directives générales en matière de formation du personnel à l'ingénierie agricole à tous les niveaux. Ces activités se poursuivront dans le cadre d'une consultation d'experts sur la formation du personnel à l'ingénierie/machinisme agricole pendant l'exercice 1990-91.

a demandé que la FAO continue à donner une assistance dans différents domaines: technologies des forges de village, réparation et entretien du matériel, amélioration et choix des formules les plus appropriées de machinisme agricole.

La FAO continue de fournir une assistance au Burkina Faso, à l'Éthiopie, au Niger et à la Zambie dans le domaine des technologies villageoises, comprenant tous les types d'activités artisanales liées à la mécanisation. La réparation des machines agricoles est le thème de la neuvième session de la Liste FAO d'experts de la mécanisation agricole. Les résultats de cette session constitueront la base de l'aide aux pays africains dans le domaine de la remise en état des équipements.

Les pêches en Afrique: situation et potentiel de développement

La Conférence:

a demandé le renforcement des projets régionaux de la FAO dont elle a fait l'éloge et a en particulier émis le vœu qu'une assistance du type de celle que représente le projet de développement et d'aménagement des pêches dans l'Atlantique Centre-Est (projet COPACE) continue d'être fournie.

Plusieurs propositions nouvelles ou remaniées de soutien permanent à des projets régionaux et sous-régionaux d'assistance technique pour l'aménagement et le développement des pêches ont été préparées et soumises à des donateurs. Le Danemark par exemple a accepté de financer l'élargissement du Programme de développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA) jusqu'à la fin de 1993. Des fonds d'assistance préparatoire pour les travaux préliminaires de formulation de la principale phase des Programmes ont été fournis par la Finlande (Lac Tanganyika), les Pays-Bas (sécurité alimentaire des communautés de pêcheurs d'Afrique de l'Ouest) et la Suède (l'aquaculture au service du développement communautaire local). La phase III du projet financé par le PNUD, "Développement et aménagement régionaux des pêches pour le Sud-Ouest de l'océan Indien" se poursuivra jusqu'à la fin de 1990. Le nouveau projet FAO/PNUD "Planification, développement et aménagement des pêches intérieures en Afrique orientale, centrale et australe" a commencé en janvier 1989 pour une période de quatre ans. La phase préparatoire du projet financé par le PNUD "Formulation de plans et de politiques des pêches de l'Afrique de l'Ouest" a démarré. On attend la réponse du PNUD en ce qui concerne deux propositions d'appui ultérieur au projet du CECAF. Des projets de fonds fiduciaires ont été mis sur pied pour acheminer une aide de l'Espagne et recevoir des contributions volontaires des pays membres du CECAF.

a invité la FAO à aider les Etats Membres à élaborer des programmes appropriés de protection de l'environnement.

Le Groupe de travail du CIFA sur la pollution et les pêches tiendra sa deuxième session en octobre 1989 à Nairobi et se penchera sur le problème de la gestion des déchets et de l'eutrophisation. La phase II du projet sur le monitoring de la pollution du milieu marin dans la région en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, exécuté par la FAO, en collaboration avec le PNUE, la COI, l'OMS et l'AIEA devrait commencer en septembre 1989. Un projet analogue concernant l'Afrique de l'Est devrait démarrer au deuxième semestre de 1989.

a exhorté la FAO à continuer d'aider les pays à tirer davantage de leurs zones économiques exclusives (ZEE), particulièrement en renforçant la surveillance, le contrôle et le suivi de ses zones.

Le Comité des pêches, à sa dix-huitième session, a été d'accord en principe pour approuver et adopter à titre volontaire un système international normalisé de marquage et d'identification des bateaux de pêche opérant ou susceptibles d'opérer dans les eaux d'Etats autres que celles d'Etats dont ils battent pavillon; ce système serait utile aux Etats côtiers car il faciliterait l'observation des règlements de pêche nationaux par les navires de pêche étrangers. Le problème de l'identification des bateaux de pêche étrangers a été soulevé pour la première fois en 1981 et à ce jour, grâce à une aide financière fournie par la Norvège, des projets de règlement liés à la nécessité pour les navires étrangers d'adopter la norme internationale de marquage des bateaux de pêche ont été préparés et adoptés par le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau et la Mauritanie.

a invité la FAO à accroître son assistance pour réduire les pertes après capture qui sont particulièrement sérieuses dans le secteur traditionnel.

La priorité continuera d'être accordée à l'action de la FAO visant à réduire les pertes quantitatives et économiques subies au cours de la production, de l'utilisation et de la commercialisation du poisson, notamment dans les pêches artisanales. Ce type d'activité en cours ou prévu intéresse le réseau "Programme de recherche coopérative sur la technologie du poisson en Afrique"; des essais/démonstrations de conteneurs isothermes (Guinée, Sierra Leone, Bénin, Togo, Nigéria); des essais d'acceptabilité du baliste, espèce sous-utilisée souvent évitée ou rejetée (Burkina Faso); la mise au point de conteneurs isothermes (Tanzanie); la diffusion d'un tricycle isotherme de conception tunisienne pour la commercialisation du poisson frais; l'amélioration du fumage des poissons et autres méthodes au Ghana, en collaboration avec un projet régional de formation bilatéral néerlandais; le conditionnement du poisson au Ghana; un cours national de formation à la technologie et au contrôle de qualité du poisson au Mozambique et une étude sur l'hygrométrie (activité et stabilité) des produits séchés et fumés au Nigéria. Les activités de projet dans le secteur après capture seront soutenues dans de nombreux pays africains.

a instamment demandé que le Centre régional FAO/PNUD d'aquaculture pour l'Afrique, situé au Nigéria, soit renforcé de façon à pouvoir continuer son travail utile de formation d'aquiculteurs expérimentés dans la région.

Le concept de ce Centre a été examiné durant le projet d'aide préparatoire PNUD/FAO intitulé "Approche intégrée du développement de l'aquaculture en Afrique". Ce projet prépare une nouvelle initiative régionale intégrant tous les efforts internationaux et nationaux au cours des dix dernières années afin de rendre plus rentable l'assistance internationale en matière de développement de l'aquaculture en Afrique. Un descriptif préliminaire pour la phase I de ce projet régional, qui prévoit la formation de hauts fonctionnaires nationaux et d'aquiculteurs, pour une période de quatre ans et un coût de quelque 7 millions de dollars E.-U., a été soumis au PNUD pour examen.

a invité la FAO à relever le rang de priorité accordé à la formation halieutique en Afrique.

Dans le cadre du Programme ordinaire comme des programmes de terrain, une priorité élevée est accordée à la formation aux nombreux aspects du secteur des pêches, en liaison avec des institutions régionales et nationales. En octobre 1988, la FAO a apporté une importante contribution à l'atelier régional SADCC/FAO sur le développement des pêches, qui s'est tenu au Zimbabwe, en ce qui concerne la formation aux aspects de la planification du secteur des pêches et à l'identification, la conception, l'analyse, le suivi et l'évaluation de projets halieutiques. Un fonctionnaire principal du Département des pêches sera affecté au cours de formation sur la planification des projets intéressant les forêts, la pêche et la faune, qui devrait être organisé en liaison avec la SADCC au cours du deuxième semestre de 1989. Il est en outre prévu pour le projet régional "Programme de développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest" d'organiser un cours de formation sur certaines questions de planification des projets halieutiques à la fin 1989/début 1990. En 1990, on commencera à préparer un cours de formation sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest concernant la

formulation de projets halieutiques, qui sera organisé conjointement avec une institution universitaire dans la région. La formation aux techniques de pêche est assurée par de nombreux projets de terrain en Afrique, avec l'appui du Programme ordinaire; cette formation porte sur les domaines suivants: construction des bateaux, moteurs et travaux d'ateliers, formation en cours d'emploi des pêcheurs, méthodes de pêche au thon avec canne et ligne, transformation et commercialisation du poisson. La formation à l'évaluation des stocks de poisson et aux méthodes de prospection hydro-acoustique est fournie à des chercheurs nationaux à bord du navire de recherche FRIDTJOF NANSEN. Les plans de travail du Programme ordinaire prévoient également l'élaboration de normes et de directives pour la formation des pêcheurs et la sécurité de ceux-ci et des bateaux de pêche. Des manuels de formation continueront d'être produits et des activités sont envisagées pour l'amélioration des techniques de navigation et de l'économie d'énergie.

a suggéré que l'étude approfondie des possibilités et contraintes dans le secteur de la pêche industrielle soit réalisée sur une base sous-régionale par la FAO, en coopération avec des institutions multilatérales de financement.

Au départ, cette étude a été axée sur la sous-région du COPACE où il y a la plus forte concentration d'opérations de pêche étrangères et le plus vaste potentiel de développement de la pêche industrielle. La FAO a entrepris une étude pilote sur les possibilités et les difficultés du développement de la pêche industrielle sur une base sous-régionale et elle coopère avec l'ONUDI à d'autres études réalisées au niveau national. Des pourparlers ont également eu lieu avec la Banque mondiale sur la question.

a invité la FAO à aider les Etats membres à formuler des politiques, plans et projets appropriés de développement des pêcheries nationales.

Une aide à la formulation de plans de développement et d'aménagement des pêches a été fournie par l'intermédiaire de missions multidisciplinaires qui se sont rendues en Mauritanie, en Tanzanie, aux Seychelles et à Madagascar. Des contributions importantes ont été apportées à un séminaire national de planification de l'aquaculture et des eaux intérieures au Ghana et à un séminaire régional au Tchad à l'intention des pays membres de la Commission du bassin du Lac Tchad. En outre, des études fondamentales de planification et des publications parues en 1988 comprenaient des directives pour la planification du développement des pêches en Afrique, une base de données socio-économiques sur les pêcheries africaines, une étude sur le rôle des subventions en faveur du développement du secteur halieutique en Afrique et une étude sur les effets socio-économiques de l'expansion des pêcheries de la perche du Nil.

Développement d'une industrie alimentaire autochtone en Afrique

La Conférence:

a demandé que la FAO accorde son assistance pour améliorer l'information sur les débouchés potentiels des produits finis.

La FAO continue de fournir son aide aux gouvernements intéressés pour entreprendre des études et des activités connexes visant à recueillir et à diffuser des renseignements sur les débouchés potentiels pour leurs produits alimentaires finis autochtones. Des efforts ont été consentis afin d'améliorer les techniques de transformation, notamment des cultures traditionnelles, et pour utiliser la farine de céréales afin d'obtenir des produits ayant une durée de conservation plus longue. L'accent a été mis sur la transformation des fruits et tubercules et sur la promotion de l'apiculture et le traitement consécutif du miel et d'autres produits apicoles pour la commercialisation locale et les marchés d'exportation. La sériculture est encouragée dans les pays africains afin de tirer parti de la demande croissante de soie naturelle et de fil sur les marchés européens.

a instamment demandé que la FAO poursuive l'élaboration d'un répertoire des produits alimentaires traditionnels de l'Afrique, afin de stimuler l'utilisation des matières premières locales.

Le répertoire sur les techniques de transformation après récolte des aliments de base africains sera imprimé vers la fin de 1989.

Pour promouvoir la production et la consommation de cultures vivrières traditionnelles sous-utilisées, deux ateliers nationaux de formulation de projets ont été organisés en Somalie et en Ouganda et un concours de recettes de cuisine visant à populariser leur utilisation a eu lieu en Sierra Leone en 1988, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. Par ailleurs, deux études visant à déterminer l'importance nutritive des cultures vivrières traditionnelles sous-utilisées sont en cours en Zambie et au Nigéria.

a demandé que la FAO intensifie ses travaux concernant le contrôle de la qualité dans le cadre du développement de l'industrie alimentaire autochtone.

La plupart des projets mis en oeuvre par la FAO dans le secteur agro-industriel comportent un élément de contrôle de la qualité. Des activités connexes sont conçues pour assurer la qualité des produits alimentaires transformés.

Une aide au renforcement des programmes nationaux de contrôle des aliments a continué d'être fournie aux Etats Membres de l'Afrique. Des projets du PCT, de fonds fiduciaires et du PNUD ont été mis en oeuvre dans la région, tout comme des activités de formation visant à améliorer les capacités du personnel chargé du contrôle. Pour aider les pays à mettre sur pied et améliorer leurs programmes nationaux de contrôle des aliments, on leur a fourni des services consultatifs par le biais de projets, de missions de consultants et de séminaires. Il s'agissait notamment de séminaires nationaux pour concevoir une stratégie nationale en la matière; de projets et de missions de consultants pour mettre à jour les règlements alimentaires et établir des infrastructures efficaces et appropriées de contrôle des aliments. L'accent a été mis sur le contrôle de la qualité en vue de favoriser le développement des industries alimentaires locales. Les exportations et le remplacement des importations d'aliments ont été activement encouragés. Une aide continue d'être accordée à l'appui de ces objectifs en améliorant la

qualité des aliments destinés à l'exportation et en établissant des systèmes de contrôle des importations/exportations de produits alimentaires. Par exemple, un atelier régional sur la question a eu lieu au Caire en 1988 et une stratégie nationale sera élaborée au Sénégal en 1989, à la suite d'un atelier national sur le même sujet.

a demandé que la FAO organise des rencontres entre les représentants des agro-industries des pays développés et ceux des pays d'Afrique, pour examiner à fond tous les grands problèmes que pose le développement intégré de ce secteur.

Une Consultation d'experts des petites entreprises rurales en Afrique devrait avoir lieu en décembre 1989. Elle a pour principal objet de faire abandonner aux exploitants l'agriculture de subsistance pour une économie de marché, grâce à la transformation des produits agricoles, afin que ceux-ci puissent pénétrer sur les marchés des zones semi-urbaines et urbaines. Des entrepreneurs de pays en développement seront invités à faire connaître leur expérience, réussie ou non, à des experts des pays développés.

a demandé que la FAO organise dans la région, en coopération avec les gouvernements des pays africains, une ou plusieurs expositions sur la transformation des aliments, en vue de faire connaître le potentiel commercial des denrées alimentaires produites dans la région.

Ce type d'exposition proposé doit encore être organisé et la FAO continue de s'efforcer à mobiliser des ressources financières à cette fin.

a demandé à la FAO de promouvoir la diffusion et l'application des principaux résultats des travaux de recherche-développement, notamment en ce qui concerne l'utilisation des produits locaux en boulangerie et du four chorkor pour le fumage du poisson.

La FAO a mis au point des techniques de boulangerie, en utilisant à 100 pour cent des céréales, racines et tubercules de production locale. Des démonstrations sont organisées dans plusieurs pays africains pour intéresser les boulangers au pain fabriqué sans blé.

a demandé que la FAO continue d'aider les gouvernements et les entreprises agro-industrielles à prendre les mesures appropriées pour sauvegarder l'environnement.

Non seulement la FAO continue d'aider les gouvernements à sauvegarder l'environnement, mais elle intensifie son assistance conformément au principe du développement durable et en particulier en application du Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides. Dans le contexte du développement des agro-industries autochtones en Afrique, la publication de la FAO "Amélioration des cuirs et des peaux dans les pays en développement" est actuellement en révision afin de bannir l'emploi de substances chimiques jugées nocives pour l'environnement.

La forêt au service de l'agriculture - Le Plan d'action forestier tropical

La Conférence:

a demandé que la FAO poursuive l'exercice de régionalisation du Plan d'action forestier tropical afin d'élaborer dès que possible des programmes de coopération régionale et sous-régionale pour l'Afrique.

Des initiatives sont prises pour adapter le Plan d'action forestier tropical aux problèmes et possibilités spécifiques de la région Afrique et un document intitulé "Plan d'action forestier tropical: mise en oeuvre en Afrique" a été soumis et approuvé par la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique à sa huitième session. La mise en oeuvre du PAFT en Afrique au niveau régional et sous-régional est activement promue selon les modalités recommandées par la Commission.

DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Bangkok (Thaïlande), 11 - 15 juillet 1988

Voici un bref résumé des mesures prises pour donner suite aux recommandations adressées à la FAO.

Activités de la FAO dans la région

La Conférence:

a demandé au Secrétariat de la FAO de prendre dûment en compte et de refléter les vues exprimées par les Etats Membres lorsqu'il formulera les priorités et programmes pour 1990/91.

Les principales questions sur lesquelles les Etats Membres ont exprimé des vues sont les suivantes: problèmes écologiques du développement agricole, dégradation des terres, déboisement, agriculture pluviale, rôle des biotechnologies dans le développement des cultures et de l'élevage, lutte contre les maladies et gestion des moyens de quarantaine pour le bétail, directives nutritionnelles pour la planification alimentaire et agricole, conservation de la faune sauvage et gestion des parcs nationaux, foresterie communautaire, éducation et recherche forestières. Les vues des Etats Membres ont été dûment prises en compte pour formuler les priorités et programmes proposés dans le Programme de travail et budget pour 1990-91.

a proposé qu'au cours de ses prochaines sessions, la Conférence examine les priorités pour l'exercice biennal qui suit immédiatement.

Comme par le passé, les Etats Membres seront invités à exprimer à la Conférence régionale leurs vues sur les priorités à envisager pour l'exercice suivant, au cours de l'examen des activités de la FAO dans la région.

a proposé que la coopération régionale en matière d'aménagement des sols ingrats soit renforcée, et a noté avec satisfaction la proposition de la FAO d'organiser une consultation d'experts à ce sujet.

Une Consultation d'experts sur l'aménagement des sols ingrats est en préparation et devrait avoir lieu à Bangkok en octobre 1989. Une publication est parue sur l'emploi efficace des engrais dans une catégorie spécifique de sols ingrats, à savoir les sols acides d'altitude dans les régions tropicales humides. Une autre publication sur l'aménagement de sols ingrats particuliers porte sur les pratiques améliorées pour les sols bourbeux tropicaux.

a suggéré de fournir une assistance accrue aux pays qui ne sont pas traditionnellement producteurs de blé pour mettre en place des programmes de production de blé ou renforcer ceux qui existent déjà, tout en notant la nécessité pour ces pays de tenir compte des avantages comparatifs.

Des programmes de production de blé ont été renforcés, notamment au Viet Nam et en Thaïlande. La production de blé a diminué au Bangladesh à cause des prix déprimés.

a suggéré de renforcer les activités de recherche et développement portant sur des cultures telles que les légumineuses, les graines oléagineuses, les petites cultures d'exportation et les racines et tubercules, pour accroître leur production et a proposé que la FAO collabore étroitement avec les organismes compétents du système des Nations Unies opérant dans la région.

Des stratégies pour les activités de recherche-développement coordonnées au niveau régional ont été élaborées pour les différentes sous-régions écologiques:

- amélioration de la production et des méthodes après récolte de fruits tropicaux mineurs destinés à l'exportation et très prisés dans les régions humides de l'Asie du Sud-Est;
- développement des cultures tempérées (fruits et de fruits à coque) faciles à transporter et à commercialiser dans les zones pauvres, accidentées et montagneuses d'Asie;
- accroissement de la production de fruits tropicaux dans la région du Pacifique Sud pour la consommation et la transformation locales, afin d'améliorer le régime alimentaire des populations.

La FAO met actuellement en oeuvre un projet régional RAS/82/002 - CTPD pour la recherche-développement des légumineuses et céréales secondaires alimentaires dans les régions tropicales et subtropicales d'Asie. La phase III du projet, qui met l'accent sur le transfert de technologies et la manutention après récolte des cultures secondaires, et notamment des légumineuses, du soja, de l'arachide (principales cultures oléagineuses) et des céréales secondaires, a été préparée et le PNUD a en principe accepté de la financer. Un projet régional sur les racines et tubercules est opérationnel dans les pays insulaires du Pacifique et il se poursuivra pendant deux ans au moins. Plusieurs pays, comme l'Indonésie et la Chine, continueront de bénéficier du soutien de la FAO pour intensifier la production de soja et en diversifier les utilisations alimentaires.

La FAO a collaboré étroitement avec le Centre CGPRT de la CESAP pour analyser les aspects socio-économiques de la production de céréales secondaires et de légumineuses. Elle a sous-traité une partie du projet régional susmentionné au Centre CGPRT afin d'étudier les obstacles à la production et la commercialisation de certaines légumineuses à grains et céréales secondaires dans quelques pays de la région.

a approuvé le programme de travail de la FAO concernant l'analyse des problèmes et perspectives de la production de graines oléagineuses et l'établissement d'un réseau régional en vue d'encourager la CTPD dans ce secteur. Il a été proposé d'introduire des réseaux de ce type pour le coton et les légumes.

Deux consultations régionales d'experts, une sur le coton et l'autre sur les légumes, ont été organisées. Conformément aux recommandations de ces consultations des réseaux régionaux de CTPD sur le coton et sur les légumes ont été établis. Plus d'une douzaine d'institutions nationales de pointe s'occupant de ces deux cultures

dans la région ont adhéré aux réseaux. Sous les auspices du réseau sur le coton, une réunion concernant la production de coton hybride a été prévue. Des exemples de réussite de la culture du coton dans des conditions humides sont donnés.

Le Réseau régional sur les légumes sert d'instance pour les activités de CTPD relatives à un projet régional PNUD/FAO en cours dans la région. Un projet régional élargi sur les légumes, portant sur la plupart des pays gros producteurs de légumes, a été préparé et soumis au PNUD pour financement. Un projet sur la lutte intégrée contre les ennemis des légumes a également été élaboré et soumis au PNUD pour financement.

a proposé de veiller à promouvoir l'horticulture dans tous ses aspects, y compris la production, la récolte, la transformation et la commercialisation.

La diversification des cultures horticoles pour les petites exploitations et les fermes familiales a été promue, en vue notamment d'améliorer le rôle et le statut des femmes dans la production agricole grâce à l'adoption de cultures permettant d'accroître les revenus (champignons en République populaire démocratique de Corée, au Viet Nam, au Népal et au Bhoutan; épices et plantes aromatiques, etc. à Sri Lanka et en Indonésie).

a proposé d'intensifier la diffusion de l'information et de renforcer les capacités institutionnelles dans le domaine des biotechnologies.

Le Programme de travail et budget proposé pour 1990-91 prévoit un nouveau poste de Spécialiste des industries agricoles chargé d'activités supplémentaires dans le domaine des biotechnologies. Cela permettra d'intensifier l'aide de la FAO aux pays membres de la région en matière de diffusion de l'information et de renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine des biotechnologies pour la transformation alimentaire et agro-industrielle et en particulier pour la fermentation. Une consultation régionale d'experts sur le rôle des biotechnologies dans la production et la protection des végétaux sera organisée durant l'exercice 1990-91. En ce qui concerne l'élevage, le Réseau régional sur les biotechnologies continuera de fournir aux pays membres des renseignements sur les nouvelles biotechnologies directement applicables pour accroître la production animale.

a pressé la FAO de tenir tout spécialement compte, dans la formulation des programmes et projets, des problèmes auxquels se heurtent les petits agriculteurs, notamment de l'accès aux moyens de production, de l'information sur les marchés et de la formation.

La FAO continue de tenir tout spécialement compte des problèmes des petits exploitants. Lorsque de nouveaux projets sont formulés, les problèmes de ceux-ci sont mis en relief dans la proposition sous une rubrique distincte intitulée "considérations spéciales". Cette pratique est maintenant aussi suivie dans les projets PNUD/FAO. Ce type de projet contenant ces considérations spéciales comprend ce qui suit:

- a) amélioration de l'accès des petits exploitants aux marchés grâce au renforcement des réseaux ruraux primaires dans les pays en développement d'Asie (pour financement par le Japon);
- b) amélioration de la planification et de la réalisation de la sécurité alimentaire nationale dans les pays d'Asie méridionale, dans le cadre de l'autonomie collective;
- c) colonisation agraire en faveur des travailleurs agricoles sans terre aux Philippines (en coopération avec l'ANGOC).

Indépendamment des projets, les problèmes des petits agriculteurs sont abordés dans le cadre des activités du Programme ordinaire. L'accès aux facteurs de production agricole, le crédit, les services de vulgarisation, la commercialisation, les activités génératrices de revenus, etc. à l'intention des petits exploitants sont compris dans le Programme ordinaire proposé pour 1990-91.

a instamment prié la FAO de continuer d'accorder la priorité, dans son programme de travail futur, à l'intégration des femmes.

Dans la région Asie et Pacifique, la FAO a encore intensifié ses efforts en faveur des femmes dans les activités de développement. A cet égard, de nouveaux projets ont été approuvés dans les pays suivants: Chine, Népal et Viet Nam. A la demande des gouvernements respectifs, la FAO a envoyé des missions de formulation de projets au Bangladesh, en Indonésie, au Pakistan et aux Philippines. Indépendamment des activités entreprises au niveau des pays, la FAO a organisé en outre un atelier régional en Thaïlande, avec des participants provenant de l'Indonésie, de la Malaisie et des Philippines. L'atelier avait pour objet d'examiner la planification et la mise en oeuvre de programmes et projets visant à aider les agricultrices dans les pays de l'ANASE.

Deux études ont été réalisées pour analyser les droits à la terre des femmes dans les pays d'Asie et du Pacifique.

Des études ont montré que, dans le travail de vulgarisation agricole, c'est dans la région Asie et Pacifique, et en particulier aux Philippines, en Thaïlande et à Sri Lanka que l'on trouve la plus forte proportion de vulgarisatrices. La FAO s'intéresse à l'expérience de certains pays de la région pour la Consultation mondiale d'experts sur la vulgarisation agricole et pour les plans d'action futurs dans ce domaine. En conséquence, la FAO a réalisé des études de cas aux Philippines et en Thaïlande sur les vulgarisatrices agricoles en vue d'accroître la participation des femmes aux activités de vulgarisation qu'elle parraine. Un guide de formation à l'intention des agents de vulgarisation sur l'introduction des femmes rurales parmi les bénéficiaires de la vulgarisation agricole sera publié par la FAO au cours du prochain exercice biennal.

a approuvé l'initiative de la FAO de créer un réseau asiatique pour l'alimentation et l'agriculture en vue de promouvoir la CTPD dans ce domaine et a suggéré que ce réseau entreprenne diverses activités telles que la détermination des besoins caloriques, la préparation de directives sur les régimes alimentaires, l'utilisation d'indicateurs nutritionnels et des programmes d'éducation et de sensibilisation en matière de nutrition.

Un projet du PCT a été mis en oeuvre pour établir un réseau asiatique à l'intention des pays de l'Asie du Sud-Est, qui aura son siège en Indonésie, pour promouvoir la CTPD aux fins de la prévention de la carence en vitamine A grâce à l'échange d'informations et de technologies. Un réseau d'institutions devrait également être créé pour encourager les cultures vivrières traditionnelles sous-utilisées, à la suite du séminaire régional prévu pour septembre 1989 au Népal. Ces deux réseaux collaboreront étroitement avec les réseaux asiatiques sur la nutrition et appuieront leur action. Des activités liées à la détermination des besoins caloriques, à la préparation de directives sur les régimes alimentaires, à l'utilisation d'indicateurs nutritionnels et à l'éducation nutritionnelle ont été entreprises et les pays de la région continueront de recevoir une assistance technique. Un manuel pratique exposant dans le détail les besoins énergétiques de l'homme a été élaboré; il sera publié au cours des derniers mois du présent exercice et utilisé durant l'exercice 1990-91 lors de stages de formation de planificateurs agricoles au niveau des pays. Un projet d'essai pratique d'indicateurs nutritionnels spécifiques est opérationnel en Indonésie (TCP/INS/8954(A)) et une proposition de projet intéressant l'identification au moyen de certains indicateurs nutritionnels de communautés et aires géographiques vulnérables est envisagée pour les Philippines. En outre, une aide à l'utilisation d'indicateurs nutritionnels a été fournie à des planificateurs au Viet Nam et d'autres travaux seront entrepris au Népal, au Bangladesh et au Laos.

a proposé que la FAO oriente les politiques et fournisse une assistance technique en ce qui concerne la commercialisation et les autres activités après récolte, ainsi que le développement des exportations, pour faciliter le passage des pays de la région dans la prochaine décennie.

Le Programme de prévention des pertes de produits alimentaires (PPA) a huit projets opérationnels dans la région pour un coût total de 3,5 millions de dollars E.-U. Ces projets qui portent sur la promotion des exportations intéressent essentiellement l'étuvage du riz au Myanmar, en Thaïlande et aux Philippines. La FAO et l'Association des instituts de commercialisation des produits alimentaires de l'Asie et du Pacifique (AFMA) fournissent une aide en matière de politiques et une assistance technique à la commercialisation. Le PPA envisage maintenant de rattacher son réseau régional financé par le PNUD RAS/86/180 - coopération multinationale en matière de technologies après récolte et de contrôle de la qualité des céréales vivrières - à l'AFMA afin de mieux lier la commercialisation et les autres activités après récolte dans la région.

a proposé d'intensifier les efforts déployés dans le domaine des pêches maritimes, notamment pour évaluer les stocks et pour améliorer l'aménagement des pêches.

Un accord a été passé avec l'ICLARM pour la mise au point d'une base de données sur les poissons tropicaux et d'un logiciel commun pour l'évaluation des stocks tropicaux au moyen de méthodes appropriées. En outre, un logiciel spécial a été élaboré pour l'analyse bio-économique des pêcheries de crevettes, qui revêtent une grande importance pour les pêcheries d'Asie du Sud-Est. Des examens de

l'état des stocks en Asie du Sud-Est ont été préparés et ils portent sur les pêcheries polyvalentes et la recherche en Thaïlande, en Indonésie, en Malaisie et aux Philippines. Un colloque sur les récifs artificiels et les dispositifs d'agrégation de poissons en tant que moyens d'aménagement et d'accroissement des ressources dans la CIPP aura lieu à Colombo (Sri Lanka), en mai 1990.

a engagé la FAO, en tant qu'organisme de coordination, à accélérer la mise en oeuvre du Plan d'action forestier tropical dans la région Asie-Pacifique.

La mise en oeuvre du PAFT dans la région Asie-Pacifique se poursuit activement et un document intitulé "Plan d'action forestier tropical dans la région de l'Asie et du Pacifique" sera soumis à l'examen de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique, à sa quatorzième session en décembre 1989.

La production vivrière considérée du point de vue de sa qualité nutritionnelle dans la région de l'Asie et du Pacifique

La Conférence:

a suggéré que la FAO fournisse un soutien technique aux réunions de spécialistes de la planification agricole et de la nutrition organisées au niveau des pays. Le réseau asiatique proposé sur l'alimentation et la nutrition devrait coordonner les travaux concernant les directives alimentaires.

Des ateliers nationaux visant à former des planificateurs agricoles et des nutritionnistes à l'intégration des objectifs nutritionnels dans la planification du développement agricole et rural ont eu lieu dans quelques pays de la région (Philippines et Indonésie). Sur la base de l'expérience acquise, un programme de formation à l'usage d'autres pays de la région a été mis au point et sera utilisé dans l'atelier de formation prévu pour la fin de cette année au Bangladesh. Le programme de formation sera publié durant l'exercice 1990-91.

Progrès et problèmes du développement de l'élevage dans la région

La Conférence:

a suggéré de prendre en considération la proposition du Pakistan de créer un Centre régional de recherche et de formation sur le buffle.

La FAO, pour donner suite à cette recommandation, a tenté de mobiliser les ressources financières nécessaires et autres. Les consultations avec les gouvernements intéressés continueront à ce sujet. Dans l'intervalle, l'appui au développement de l'élevage de buffles se poursuit par l'intermédiaire du réseau régional existant et du Centre de promotion du buffle.

a demandé à la FAO d'aider les pays à mettre au point des programmes d'amélioration génétique des ressources animales indigènes, en faisant appel à des races exotiques adaptées aux conditions locales.

Un séminaire sur les systèmes de reproduction en noyau ouvert appliqués au bétail laitier et au buffle dans les pays en développement a eu lieu en juin 1989. Il visait à employer de nouvelles méthodes de sélection et d'amélioration génétiques, notamment lorsque l'on ne peut utiliser des tests de descendance. Les participants provenaient de la Chine, de l'Inde et du Pakistan. Le compte rendu des travaux sera publié.

Des capitaux d'amorçage et des conseils techniques ont été fournis pour l'application des systèmes de reproduction en noyau ouvert aux fins de l'amélioration des races porcines indigènes en Chine.

Un séminaire sur les systèmes de production élevage/arboriculture a été organisé en Malaisie en décembre 1988. On y a examiné la question de l'amélioration génétique des races ovines indigènes. Une proposition de projet a été élaborée et soumise au PNUD pour financement. Une deuxième proposition de projet portant sur l'amélioration génétique des races ovines indigènes au Pakistan est actuellement en préparation et sera soumise au PNUD pour financement.

a demandé à la FAO d'accorder la priorité aux biotechnologies, et spécialement à la reproduction animale, au diagnostic des maladies et à la lutte contre celles-ci.

L'application des biotechnologies à la reproduction animale, au diagnostic des maladies et à la lutte contre celles-ci est appuyée par la FAO dans la région par: a) une enquête et un rapport sur les activités nationales concernant les moyens, les possibilités et les besoins de la recherche; b) une consultation de spécialistes de la région prévue pour octobre 1988; c) un projet régional FAO/PNUD pour l'application des biotechnologies à la production et à la santé animales (RAS/89/001). La première activité sera un atelier chargé d'élaborer un plan de travail régional.

a suggéré que la FAO aide les pays qui lui en feront la demande à préparer des études globales et à organiser des cours nationaux de formation sur les politiques de fixation des prix et de commercialisation des produits de l'élevage.

La FAO n'a pas encore reçu de demande de ce type de pays membres. Elle continue de suivre de près les politiques de prix et de commercialisation des produits de l'élevage dans la région.

a suggéré que la FAO aide les Etats Membres à améliorer la base de données dans le domaine de l'élevage.

La FAO continue de fournir une assistance technique aux Etats Membres dans ce domaine, grâce à la promotion de recensements et d'enquêtes agricoles, à la formulation et au soutien de projets de statistiques agricoles, à des stages nationaux de formation (un d'entre eux a été organisé avec la collaboration de l'Institut statistique pour l'Asie et le Pacifique en juillet/août 1988) et grâce à la convocation de réunions de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique, dont la dernière a eu lieu à Colombo (Sri Lanka), en août 1988. Un manuel technique sur la collecte de statistiques concernant l'élevage sera publié durant l'exercice 1990-91.

L'agroforesterie pour une meilleure utilisation des terres

La Conférence:

a souligné que la coopération technique entre pays en développement (CTPD) a un rôle capital à jouer dans la promotion de l'agroforesterie. Des organisations internationales telles que la FAO et le Conseil international de recherches agroforestières (ICRAF) devrait aider les pays en développement à mettre en commun leurs connaissances et leurs compétences en la matière.

Un document préparatoire pour l'aide à la recherche-développement des systèmes agroforestiers dans la région a été préparé. En favorisant la coopération technique entre les 13 pays membres par le biais d'un réseau régional d'institutions, ce projet facilitera l'échange d'informations et de compétences et encouragera la formation adaptée dans le domaine de l'utilisation des terres et de l'agroforesterie. Des études en cours au Népal, en Indonésie et aux Philippines fourniront des renseignements sur des projets agro-sylvi-pastoraux bien réussis, en mettant l'accent sur les possibilités et les difficultés de la planification et de la mise en oeuvre. Dans le Programme de travail et budget proposé pour 1990-91, des activités sont envisagées pour préparer la création d'un réseau régional sur l'agroforesterie.

a suggéré que la FAO envisage aussi d'organiser une réunion régionale sur l'agroforesterie.

Une réunion régionale sur l'agroforesterie sera organisée à Bangkok par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique. Des profils et propositions de projets seront élaborés compte tenu des résultats et recommandations de cette consultation d'experts qui devrait avoir lieu à la fin de 1989.

a suggéré que la FAO continue d'accorder une priorité élevée à l'amélioration de l'organisation et de la méthodologie de la vulgarisation.

Le Département des forêts de la FAO a publié l'Etude FAO forêts No. 80 "Méthodes de vulgarisation forestière", la deuxième d'une série de trois portant sur ce sujet. La publication précédente "Organisation de la vulgarisation forestière" (Etude FAO forêts No. 66) avait trait à la mise en place et à l'organisation d'activités dans ce domaine. L'étude FAO forêts No. 85 "Programmes d'enseignement en matière de vulgarisation forestière" est la plus récente (1988).

SEIZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Cracovie (Pologne), 23 - 26 août 1988

Voici un bref résumé des mesures prises pour donner suite aux recommandations adressées à la FAO.

Programme de la FAO dans la région

La Conférence:

a suggéré qu'ESCORENA continue à faire un auto-examen constant, afin de permettre sa propre évolution, et de suivre les progrès technologiques et les réalités économiques mondiales.

Les structures, programmes et activités d'ESCORENA ont été périodiquement examinés par le Comité consultatif des réseaux de recherche européens (CCRER), le Bureau de coordination de chaque réseau, le Bureau régional pour l'Europe, et ainsi que par certains pays participants, et ils ont été ajustés en fonction des priorités établies.

a recommandé de concentrer les activités sur quelques domaines prioritaires de l'agriculture, des forêts et des pêches en Europe et a souligné la nécessité de coopérer avec l'ONU/CEE et d'autres organisations internationales.

Les thèmes ci-après ont été choisis comme domaines prioritaires de l'agriculture européenne: recherche sur l'amélioration des cultures dans des milieux moins favorables, production agricole vivrière et exploitation des terres à des fins non alimentaires, agriculture faible consommatrice d'intrants et respectant l'environnement, biotechnologies, économie et politiques agricoles, revenus agricoles, technologies permettant des économies de coûts et d'énergie, développement rural et protection de l'environnement agricole. La coopération en matière de recherche sur la production de lin, l'agriculture biologique, l'économie et les politiques agricoles, ainsi que les programmes socio-économiques a commencé durant l'exercice 1988-89.

Toutes les nouvelles activités sont entreprises en collaboration avec le Comité sur les problèmes agricoles de la CEE et avec des organisations internationales non gouvernementales intéressées, dans le cadre d'un groupe de travail ou d'étude commun, de réunions/consultations d'experts ou d'autres activités conjointes.

a suggéré que les réseaux soient évalués en fonction des critères qu'établira le nouveau Comité consultatif des réseaux de recherche européens et que les réseaux qui ne sont plus nécessaires soient éliminés progressivement afin de permettre de nouvelles activités au sein d'ESCORENA et des CNRE.

Le Comité consultatif des réseaux de recherche européens (CCRER), à sa première réunion en avril 1989, a examiné aussi bien ESCORENA que les CNRE et a évalué les activités du réseau de recherche sur l'olive. Le CCRER a accepté d'éliminer progressivement le réseau sur le maïs et de réduire les activités des CNRE, à l'exception des réseaux sur l'énergie solaire et la biomasse.

s'est félicitée que le Bureau régional de la FAO pour l'Europe ait pris l'initiative de transformer le projet de développement des systèmes énergétiques intégrés au niveau de la ferme en une activité pleinement autonome.

Au cours du second semestre de 1988, un plan de développement a été formulé pour la création d'une société internationale mixte, la REDC (Société pour le développement des énergies renouvelables). La sixième Consultation technique du projet PNUD (Rome, 27-28 février 1989) a décidé que la commercialisation de la proposition avec des investisseurs industriels potentiels devait commencer immédiatement.

La Commission européenne de l'agriculture de la FAO (Porto (Portugal), 23-26 mai 1989), a créé le Comité directeur de la REDC et approuvé son mandat. Sept pays (Grèce, France, Israël, Italie, Pologne, Portugal et Yougoslavie) ont décidé de participer directement ou par le biais de sociétés publiques aux activités du Comité directeur. La République fédérale d'Allemagne et la Hongrie ont exprimé leur intérêt à participer au Comité directeur mais, au moment de la réunion, elles n'ont pas encore pu se prononcer en faveur de la création de la REDC.

Il a été recommandé que le Comité directeur se réunisse le plus tôt possible et que le Centre UNITAR/PNUD des petites énergies, le Système pilote UNSTD/PNUD d'information technologique, ainsi que le PNUD et la FAO soient invités à participer à la réunion. Par la suite, l'Italie et la France ont fait savoir qu'elles étaient disposées à se charger ensemble, sur la base de la coopération européenne, de préparer la société. Le Comité directeur de la REDC se réunira pendant la première semaine de novembre 1989.

a appuyé sans réserve les programmes socio-économiques dans la région et proposé la création d'un réseau dans ce domaine.

La Consultation technique sur la recherche concernant l'économie et les politiques agricoles en Europe se tiendra à Nieborow (Pologne) du 16 au 20 octobre 1989. Elle analysera les problèmes économiques fondamentaux auxquels se heurte l'agriculture européenne pour définir les besoins de recherche conjointe, adopter le règlement du Groupe de travail et préparer un programme d'activité pour 1990-91. La consultation examinera certaines questions intéressant les politiques agricoles européennes, comme le coût de celles-ci, l'investissement dans l'agriculture et les aspects du développement rural dans les politiques agricoles.

a recommandé la poursuite du Programme de lutte contre la fièvre aphteuse.

A sa vingt-huitième session, la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (Rome, mai 1989) est convenue à l'unanimité que les activités promues par la Commission devraient être poursuivies et encore renforcées par de nouvelles initiatives.

s'est déclarée satisfaite des activités forestières dans la région et a insisté sur la nécessité de les renforcer.

On a continué de collaborer étroitement avec le Comité mixte FAO/CEE du bois et avec le Groupe de travail ad hoc de la Commission européenne des forêts qui s'occupe des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts. A ce sujet, des travaux ont été réalisés par une Liste d'experts, créée au sein du Groupe de travail ad hoc, sur l'amélioration de la comparabilité des données tirées des inventaires concernant l'accroissement et le matériel sur pied, sous la direction générale du Centre fédéral de recherche pour les forêts et les produits forestiers à Hambourg (République fédérale d'Allemagne). Le Département des forêts de la FAO a, par ailleurs, donné des avis autorisés lors des débats du Gouvernement allemand sur la question qui ont eu lieu en juin 1989. Un fonctionnaire de la FAO s'est rendu en Pologne, à la demande du gouvernement, pour aider à élaborer des programmes et plans d'action dans ce domaine. Un cours de formation à la maîtrise et à la lutte contre les feux en forêt a été organisé à l'intention des participants de la région méditerranéenne en collaboration avec l'ICONA, l'Espagne et le CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes). Des dispositions ont été prises pour maintenir cette coopération sur une base annuelle permanente. La prévention des incendies et la lutte contre les feux a continué d'être un domaine prioritaire du programme de travail de Silva Mediterranea.

Dans le cadre de Silva Mediterranea, une attention accrue est accordée à la stimulation de la coopération régionale pour prévenir et combattre les incendies de forêt dans la région méditerranéenne grâce au renforcement du réseau de recherche sur la maîtrise du feu en forêt et la formation de formateurs.

Au cours de la seizième session du Groupe de travail CEF de l'aménagement des bassins versants de montagne qui s'est tenue à Aix-en-Provence en juin 1988, un colloque conjoint FAO/IUFRO a été organisé concernant "Les effets du dépérissement des forêts sur l'aménagement des bassins versants et la correction des torrents".

Intégration de considérations d'ordre écologique dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques de la région.

La Conférence:

a suggéré que la FAO pourrait jouer un rôle particulièrement important pour améliorer la coopération sur les questions d'environnement car elle offre un lieu pour les réunions de tous les pays intéressés; et

a exprimé le souhait que la FAO accorde une priorité plus élevée aux questions de l'environnement. Cela devrait se traduire par des approches plus globales et un renforcement des activités interdisciplinaires.

La FAO a progressivement accordé une priorité plus élevée aux questions de l'environnement et a continué de collaborer avec tous ses pays membres en ce qui concerne les questions écologiques, notamment celles liées à l'agriculture viable, la conservation, le maintien de la diversité biologique, l'évaluation de l'impact sur l'environnement et l'intégration de l'environnement et de la planification du développement. Le développement durable est un élément prioritaire du Programme de travail et budget proposé pour 1990-91.

a suggéré que des questions d'environnement soient inscrites à l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale.

Il sera proposé de faire des effets socio-économiques des politiques environnementales sur l'agriculture européenne, le principal thème de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (Venise (Italie), 3-7 avril 1990).

a adopté à l'unanimité une Déclaration sur l'agriculture, l'environnement et la coopération et a conclu que les activités de la FAO dans la région devraient dans toute la mesure du possible être renforcées et élargies dans l'esprit de cette Déclaration.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour améliorer l'échange d'informations et la coordination des activités entre la FAO, la CEE et d'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales: i) toutes les nouvelles activités dans la région Europe sont organisées conjointement par la FAO et les organisations intéressées (CEE, CMEA et ONG professionnelles); ii) il a été convenu que le président et le vice-président du Comité des problèmes agricoles de la CEE participeront régulièrement aux sessions FAO/CEE et aux réunions du Comité exécutif; le président de l'ECA sera invité à prendre part aux sessions annuelles CEE/CPA; iii) les problèmes et conditions des futures sessions conjointes ou simultanées des deux organismes ont été examinés; iv) les coordonnateurs scientifiques des réseaux ESCORENA et d'autres groupes de travail ont établi des contacts avec les représentants des ONG européennes.

VINGTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR
L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES

Recife (Brésil), 2 - 7 octobre 1988

Voici un bref résumé des mesures prises pour donner suite aux recommandations adressées à la FAO.

Situation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

La Conférence:

a demandé que la FAO mette à jour l'étude sur le tabac exécutée par l'Organisation en 1982.

Etant donné qu'il a été demandé que l'étude sur l'importance économique du tabac (ESC: Misc. 83/1) soit mise à jour, des travaux ont été entrepris en vue d'évaluer l'incidence économique de cette culture, dans les pays en développement comme dans les pays développés. Les résultats ont été résumés dans un document intitulé "Le rôle économique du tabac" (CCP: 89/17) de février 1989, qui a été soumis au Comité des produits à sa cinquante-septième session (12-16 juin 1989). L'étude complète est actuellement mise au point et comme l'a recommandé le CCP, elle sera publiée en temps opportun.

Le potentiel de développement agricole et rural de l'Amérique latine et des Caraïbes

La Conférence:

a estimé que les documents de base (rapport principal et cinq annexes) devraient être largement diffusés car ils avaient été bien préparés et contenaient une masse d'informations.

L'étude sur "Le potentiel de développement agricole et rural de l'Amérique latine et des Caraïbes" a été largement diffusée à tous les gouvernements de la région, aux institutions sous-régionales, régionales et internationales intéressées, aux instituts et universités de la région, à certains particuliers, organisations et universités hors de la région et à des représentants d'autres organismes de l'ONU installés dans la région.

a instamment invité la FAO à fournir aux Etats Membres qui le lui demanderont une assistance pour la formulation et l'exécution de leurs stratégies et plans de développement rural et agricole. Cela devrait se faire en coopération avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales actives dans la région et en particulier avec celles qui ont un mandat analogue à celui dont la FAO a été investie il y a deux ans.

Des missions techniques ont été envoyées pour aider plus d'une dizaine de pays à intégrer les politiques macro-économiques et les directives du Plan d'action régional dans leurs procédures et méthodologies de planification agricole. A la demande spécifique de quatre pays, des projets du PCT ont été formulés pour leur venir en aide. En 1989, le Bureau régional a organisé deux tables rondes

internationales pour donner suite au Plan d'action, l'une portant sur les expériences nationales faites dans le cadre du Plan et l'autre intéressant l'intégration de ses directives dans les programmes d'enseignement agricole supérieur.

Les objectifs, recommandations et directives du Plan d'action régional ont été présentés dans des cours régionaux, sous-régionaux et nationaux de planification agricole donnés par le projet régional PROCAPLAN (GCP/RLA/082/ITA). Par ailleurs, ils ont été introduits dans des cours internationaux de perfectionnement parrainés par le projet et offerts par des universités au Brésil et en Italie.

Dans cinq pays de la région, la FAO a eu recours aux services d'organisations nationales non gouvernementales pour étudier et recommander des méthodologies et techniques de planification liées à des aspects spécifiques des stratégies et politiques recommandées. Des techniciens, spécialistes et fonctionnaires d'unités de planification et d'organisations non gouvernementales de six pays de la région ont participé à des activités de CTPD intéressant la planification du développement agricole et rural.

Des efforts particuliers ont été déployés et des ressources accrues allouées pour répondre aux demandes des pays membres dans les domaines susmentionnés. En particulier, des projets du PCT ont été approuvés en 1989; ils prévoient la collaboration avec la Jamaïque, le Mexique et le Nicaragua; d'autres devant être mis en oeuvre en Argentine et au Venezuela devraient être approuvés au cours du deuxième semestre de 1989 en matière de stratégies et politiques agricoles. Des missions de brève durée ont été envoyées en Equateur, au Mexique (avec la participation de l'IICA) et au Venezuela dans les mêmes domaines. En ce qui concerne le développement rural, des avis ont été donnés à l'Initiative andine de lutte contre la pauvreté rurale et les débats avec les pays sont poursuivis au cours de la cinquième Consultation gouvernementale sur le suivi de la CMRADR en Amérique latine et dans les Caraïbes (août 1989); en outre, une mission interinstitutions de haut niveau de suivi de la CMRADR a été envoyée au Suriname et en Equateur pendant le deuxième semestre de 1989. Quant à l'analyse des projets et à l'investissement, une aide du PCT sera fournie à la Colombie (plan de redressement) et à l'Argentine (zones arides).

a prié le Directeur général de la FAO de mettre tout en oeuvre pour aider les gouvernements de la région qui le lui demanderont à donner suite aux propositions contenues dans le Plan d'action.

Les activités du Programme ordinaire et des programmes de terrain dans la région s'inspirent des priorités et des recommandations de politique contenues dans le Plan d'action régional et dans les documents de base. Etant donné que le Plan d'action est suffisamment large pour couvrir pratiquement toutes les activités techniques, l'ensemble du programme de travail de l'Organisation pour la région devrait être considéré comme le suivi du Plan d'action. La plupart des programmes régionaux actuels de la FAO, les activités de CEPD et de CTPD sont conformes aux recommandations du Plan et seront renforcées et adaptées, dans la mesure du possible, pour atteindre les objectifs des plans d'action nationaux.

Une aide a été offerte à certains pays membres pour formuler des plans d'action nationaux, des politiques et projets de développement agricole et rural, en leur fournissant une assistance technique, des renseignements et des avis. L'Organisation coopérera par ailleurs avec les pays membres pour évaluer les effets délétères que peuvent avoir la dette extérieure et les mesures d'ajustement économique sur la sécurité alimentaire, la production et le commerce agricoles, les zones et les populations rurales, ainsi que pour formuler des programmes et projets visant à combattre les conséquences négatives.

Le Directeur général a offert aux gouvernements de collaborer avec eux pour tenter d'obtenir des ressources supplémentaires de la communauté internationale ou de programmes bilatéraux. Des missions ont été envoyées, des projets du PCT financés, une assistance spéciale a été fournie pour l'identification et la formulation de projets devant être financés par des fonds intérieurs ou internationaux et des organismes de la communauté des donateurs et des institutions d'assistance technique ont été contactés pour leur expliquer la nécessité d'accroître les ressources allouées à l'appui du Plan d'action régional.

Reconnaissant le besoin d'un organisme élargi de coordination pour suivre l'exécution des mesures prises par la FAO pour mettre en oeuvre le Plan d'action régional, le Directeur général a institué une équipe spéciale chargée de cette tâche.

a invité la FAO, en tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans le secteur alimentaire et agricole, à allouer suffisamment de ressources dans son Programme ordinaire et à aider à mobiliser des fonds de la communauté internationale pour mettre en oeuvre les propositions et mesures énoncées dans le Plan d'action.

Compte tenu des ressources limitées, il est prévu pour l'exercice 1990-91 de mobiliser des fonds de la communauté internationale pour mettre en oeuvre les propositions et mesures envisagées dans le Plan d'action régional. Par exemple, le niveau des allocations du PCT à l'appui de la promotion des projets d'investissement dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes devrait augmenter par rapport à celui des exercices précédents. En outre, l'Organisation par l'intermédiaire de son Centre d'investissement, continuera de mobiliser des investissements extérieurs et intérieurs en faveur du développement agricole et rural des pays de la région, conformément aux propositions figurant dans le Plan régional.

Le RLAC et la JLAC ont affecté des ressources spéciales pour mobiliser des fonds extérieurs à l'appui du Plan d'action dans les domaines suivants: a) aide aux pays membres pour leur permettre de formuler des propositions de projet; b) création d'une équipe spéciale pour la préparation de propositions de projets et leur soumission en vue d'un financement international extérieur; c) demande aux fonctionnaires régionaux d'insérer dans leurs rapports de mission des profils de projets susceptibles d'être financés par des fonds extérieurs; d) financement d'études de cas sur l'amélioration de la capacité institutionnelle des gouvernements pour le développement sectoriel, y compris négociations en vue d'une aide extérieure; e) financement et organisation d'activités

complémentaires, en particulier par le biais de tables rondes, de réunions et de missions de consultation internationales; et f) formation et activités de CTPD en matière de gestion financière des plans et projets de développement agricole et rural.

a suggéré que la FAO intensifie ses activités pour soutenir l'implantation d'agro-industries en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Les activités en cours dans la région sont les suivantes: apiculture (4 projets), transformation des aliments (6 projets), préparation de la laine (un projet). En outre, trois projets intéressant la fabrication du pain sans blé en sont au stade de la planification.

a suggéré que la FAO fournisse une assistance technique accrue pour l'identification, la conception, la formulation et l'exécution de projets de développement financés par des organismes internationaux.

Le Centre d'investissement a aidé avec succès les pays de la région Amérique latine et Caraïbes à améliorer leur capacité d'identifier, de formuler et d'exécuter des projets d'investissement judicieux. A la demande de pays membres ainsi que d'institutions internationales de financement, la FAO continuera de fournir toute une série de services d'appui à l'investissement, pour mobiliser des ressources extérieures et intérieures à investir dans le développement agricole et rural de la région.

a suggéré de poursuivre les efforts tendant à incorporer dans la stratégie de développement des considérations découlant de l'analyse des relations entre l'Etat et le secteur privé et de tenir compte du rôle des entreprises transnationales.

Des instructions à cet effet ont été envoyées aux fonctionnaires de la FAO opérant dans ce domaine dans la région. Des études spéciales sur les rapports entre l'Etat et le secteur privé, ainsi que sur le nouveau rôle de la planification agricole dans la région (avec l'accent mis sur la décentralisation et la participation des organisations paysannes) sont en préparation. Quant au rôle des transnationales, les pays en développement peuvent améliorer leur part de bénéfices dans les opérations des entreprises transnationales. A cette fin, les pays en développement reçoivent, s'ils le demandent, une assistance du Centre de l'ONU sur les sociétés transnationales qui est l'organisme principal pour cette question et avec lequel la FAO collabore étroitement. En outre, dans les pays producteurs de banane d'Amérique centrale où les transnationales jouent un rôle important, les rapports entre transnationales, cultivateurs nationaux de banane et gouvernements des pays hôtes sont continuellement redéfinis en fonction de l'évolution des facteurs économiques et politiques ayant une incidence sur les diverses parties.

a reconnu la nécessité de recommandations spécifiques et d'une assistance technique pour freiner la destruction alarmante des ressources phytogénétiques de la région.

En ce qui concerne la formulation de recommandations spécifiques, la FAO a joué un rôle crucial dans l'établissement du Programme régional de coopération et de conservation de matériel phytogénétique pour la région et elle contribue, par la mise en oeuvre du Plan d'action forestier tropical, à améliorer la situation des ressources génétiques forestières dans la région.

La FAO aide les pays membres de la région à conserver et défendre leurs ressources phytogénétiques: i) en sensibilisant l'opinion publique; ii) en renforçant les capacités et structures nationales et régionales; et iii) en accordant son soutien pour exécuter des projets de collecte, gestion, stockage, évaluation, documentation et utilisation de leurs ressources phytogénétiques. Grâce au Fonds international pour les ressources phytogénétiques, la FAO a financé en 1989 trois cours régionaux de formation supérieure sur la question.

a recommandé que soit envisagé, dans le cadre de la stratégie du Plan d'action, un programme régional de développement de l'aquaculture bénéficiant du soutien de la FAO.

Pour donner suite à cette recommandation, le projet AQUILA, financé par l'Italie, a organisé six cours nationaux de formation, six cours régionaux, sept ateliers régionaux, 29 projets de recherche avec des institutions nationales, 18 examens sectoriels de pays et il a publié et diffusé 14 documents; quinze autres sont en cours d'impression. Six pays participent au Système de référence sur la recherche aquicole. Ces activités ont été appuyées par des apports du Programme ordinaire et par les activités du Groupe de travail COPESCAL sur l'aquaculture. La FAO a également soutenu le sixième Colloque de l'Asociación Latino-americana de Acuicultura.

Activités de la FAO dans la région

La Conférence

a réitéré sa demande d'aide d'urgence accrue aux pays touchés par l'ouragan Gilbert.

Pour remettre en état et restaurer les cultures de rapport des petits exploitants jamaïcains dans les zones le plus gravement touchées par l'ouragan Gilbert, un projet du PCT, "Aide au redressement après la situation d'urgence créée par l'ouragan" a été approuvé le 24 octobre 1988 avec un budget total de 25 000 dollars E.-U. Trois tonnes de semences de légumes ont été fournies aux agriculteurs.

Etant donné l'ampleur des pertes subies par le secteur agricole de la Jamaïque, une aide d'urgence supplémentaire a été accordée sous forme de facteurs de production agricole les plus nécessaires pour redresser la production vivrière le plus rapidement possible. Le 6 janvier 1989, un autre projet du PCT "Remise en état de l'agriculture à la suite de l'ouragan Gilbert" a été approuvé avec des crédits de 150 000 dollars E.-U. pour l'achat de matériel de plantation et de protection des cultures, de fournitures et de petit équipement.

Bien que l'ouragan Gilbert se soit également abattu sur Cuba, Haïti, le Mexique et la République dominicaine, aucune aide n'a été demandée à la FAO.

a insisté sur l'urgente nécessité de consacrer à l'Amérique latine et aux Caraïbes une part accrue des ressources de l'Organisation et des fonds alloués par le PNUD.

A la région ont été alloués 8,5 pour cent des ressources totales estimées, c'est-à-dire des ressources du budget ordinaire comme des ressources extrabudgétaires mises à la disposition de l'Organisation pour l'exercice 1988-89. Dans le Programme de travail et budget proposé pour 1990-91, ce pourcentage passe à 9,6 pour cent. Le niveau des approbations au titre du Programme de coopération technique à l'appui d'activités prioritaires dans les pays de la région a augmenté en 1988 et il devrait continuer de croître pendant l'exercice 1990-91, suivant le niveau du Programme de travail et budget qui sera finalement approuvé par la Conférence de la FAO en novembre 1989. Quant à l'augmentation de l'allocation de ressources du PNUD, la question a été soumise à l'examen du PNUD et elle devrait être prise en compte lors de la préparation du cinquième Programme du PNUD. Toutefois, il vaut la peine de noter que pendant le quatrième Cycle actuel, la part des ressources du PNUD allouées à l'Amérique latine et aux Caraïbes pour l'agriculture et les ressources naturelles a atteint 34 pour cent contre 32 pour cent pendant le troisième Cycle.

a demandé que le Bureau régional, assisté des pays eux-mêmes, continue à identifier et à préparer des projets régionaux et sous-régionaux qui satisfassent aux besoins actuels de la région et coïncident avec les priorités de certains pays donateurs, afin de s'assurer leur financement.

Le Bureau régional a constitué une Equipe spéciale interdisciplinaire sur les projets régionaux de développement pour préparer des propositions de projets conformes aux priorités des pays membres. Treize propositions de projets ont été élaborées par l'Equipe spéciale, intéressant les aspects de tous les grands programmes, et visant à réduire des problèmes communs à la plupart des pays membres. Le financement extérieur nécessaire pour rendre opérationnels ces projets est évalué à plus de 27 millions de dollars E.-U.

La FAO a été invitée à participer au Plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale et a soumis des propositions qui devraient y être intégrées. Le Bureau régional a identifié, préparé et soumis 20 propositions de projets, dont 19 ont été ajoutées à la liste des projets intégrant le Plan spécial. Le Plan doit être mis en oeuvre avec le concours du PNUD, de concert avec les gouvernements d'Amérique centrale, les pays donateurs et des institutions spécialisées. Les fonds nécessaires à l'achèvement des 19 projets se montent au total à 28,5 millions de dollars E.-U.

Dans le cadre de ses activités en cours, le Bureau régional tient un répertoire avec un nombre croissant de projets régionaux, sous-régionaux et du PCT qui sont constamment examinés quant à leur conception, priorité et aspects techniques avec les unités du Siège compétentes. Actuellement, trois projets font l'objet d'un examen pour financement par des fonds fiduciaires et huit autres du PCT ont été identifiés et préparés pour consultation future.

Promotion de l'agroforesterie pour améliorer l'exploitation des terres

La Conférence:

a demandé à la FAO d'accroître son assistance aux pays en introduisant des modèles agrosylvopastoraux viables, ce qui représente le moyen le plus efficace d'assurer une utilisation durable des ressources naturelles.

Il n'a pas été possible de donner suite à la recommandation en raison des ressources budgétaires restreintes de l'exercice 1988-89. La FAO suit de près la question en vue de mettre en oeuvre cette recommandation au cours du prochain exercice.

a recommandé que le Réseau de coopération technique sur l'agroforesterie soit renforcé de façon à s'acquitter encore plus efficacement de sa tâche et que la FAO soumette au PNUD une proposition en faveur d'un projet régional de promotion des systèmes agroforestiers.

Pour faire droit à cette recommandation, un consultant a été engagé et chargé d'examiner et de mettre à jour un descriptif de projet régional précédent. Le projet régional proposé "Formation à l'agroforesterie et démonstration en Amérique latine et dans les Caraïbes" sera géré par les points focaux nationaux du Réseau régional de coopération technique sur l'agroforesterie et par différentes institutions s'occupant de promotion de l'agroforesterie. Il s'agit de faire un inventaire régional des systèmes agroforestiers traditionnels et modernes, pour établir un système d'information sur l'agroforesterie, constituer un réseau de projets de démonstration pilotes, organiser des activités de formation à différents niveaux, aider les pays participants à formuler et mettre en oeuvre des programmes et projets agroforestiers et encourager l'échange d'informations et de compétences dans ce domaine.

Représentation de la Région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

La Conférence:

a suggéré que le Bureau régional de la FAO soit utilisé comme filière de communication efficace entre les représentants de la région au GCRAI et les pays.

Le Bureau régional collabore activement avec le Siège pour promouvoir les rapports avec les centres internationaux de recherche agricole de la région et les systèmes nationaux de recherche agricole. S'inspirant de la suggestion de la Conférence, le Bureau régional a proposé que les représentants du GCRAI participent à certaines réunions régionales intéressant la recherche agricole et ayant une ample représentation assurée de pays membres.

Le Bureau régional fournit en permanence aux représentants des renseignements et des documents pertinents concernant les activités de recherche agricole dans la région, ce qui facilite la diffusion de données aux pays membres et contribue à faire connaître les résultats de la recherche à l'étranger, à l'occasion des réunions biannuelles du GCRAI auxquelles participent les représentants de la région.

Pour encourager la communication entre les représentants au sein du GCRAI et les pays membres de la région, le Bureau régional a également appuyé la proposition tendant à ce que le représentant sortant fasse rapport à la Conférence régionale sur les activités et les résultats de la recherche obtenus pendant son mandat.

a demandé que la FAO, en accord avec les représentants permanents des pays à Rome, étudie les moyens d'organiser les futures Conférences régionales pour l'Amérique latine et les Caraïbes de telle sorte que les ministres de l'agriculture puissent participer davantage aux débats pendant une brève période.

Le Directeur général prend actuellement des mesures pour rationaliser l'organisation des conférences régionales et il consultera les représentants permanents des pays membres à Rome en temps voulu.

DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Mascate (Oman), 13 - 17 mars 1988

Voici un bref résumé des mesures qui ont été prises pour donner suite aux recommandations adressées à la FAO.

Exposés nationaux et débat général

La Conférence:

a exprimé le souhait que le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient puisse être réinstallé dans la région afin qu'il puisse y mener à bien ses activités. La Conférence a donc demandé au Directeur général qu'il inscrive cette question à l'ordre du jour de la prochaine Conférence de la FAO (vingt-cinquième session, 1989) pour que les mesures nécessaires soient prises.

La question, après avoir été examinée par le Conseil à sa quatre-vingt-quatorzième session, a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-seizième session du Conseil et à celui de la vingt-cinquième session de la Conférence de la FAO, pour décision.

Programme dans la région

La Conférence a demandé à la FAO:

de continuer à fournir des avis sur les techniques d'aménagement amélioré des eaux, notamment pour la lutte contre la salinité et les problèmes de drainage.

La FAO a continué de donner à plusieurs gouvernements des avis en matière de politiques et des conseils sur les aspects techniques de la planification de la mise en valeur et de l'aménagement des ressources en terre et en eau en vue du développement agricole de la région. Des conseils sur les techniques d'aménagement amélioré des eaux ont été fournis par le biais de cours de formation et de séminaires régionaux et sous-régionaux. Un projet régional de promotion de la bonification des sols et du recyclage des eaux usées pour l'irrigation a été lancé au début de 1988 à Chypre, en Egypte et en Jordanie et un cours de formation sous-régional à la bonification et à l'aménagement des sols salins est en préparation.

Une consultation d'experts sur l'aménagement des eaux, des sols et des cultures en cas d'utilisation d'eau de qualité marginale se tiendra à Rome en octobre 1989. A l'ordre du jour de la dixième session de la Commission régionale de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient, qui se tiendra à Amman (Jordanie) du 10 au 14 décembre 1989, figurent plusieurs documents sur la question de la mise en valeur efficace des ressources en terre et en eau dans la région du Proche-Orient.

de continuer à apporter son soutien à la coopération régionale, sous-régionale et intrarégionale dans le domaine de l'amélioration des semences et des cultures, de la formation et de l'information.

La FAO a continué de favoriser la coopération régionale, sous-régionale et intrarégionale dans ce domaine. Un appui financier a été accordé à l'Université de Mohammed V de Rabat (Maroc) pour organiser un cours international sur les progrès des cultures de cellules végétales et des phytobiotechnologies à l'intention de jeunes chercheurs de la région pour leur permettre de maîtriser les nouvelles techniques dans ce domaine. Une assistance technique a en outre été fournie à plusieurs pays membres de la région pour contribuer à mettre au point du matériel génétique supérieur et plus sain à l'usage des agriculteurs.

Des préparatifs sont en cours pour organiser: i) une consultation d'experts sur la promotion des activités coopératives de recherche-développement concernant la production de fruits à coque afin d'examiner les possibilités de coopération en matière de recherche et de formulation de recommandations pour des programmes coopératifs; et ii) un cours de formation sur l'amélioration de la céréaliculture afin d'aider les programmes nationaux à renforcer leurs capacités de recherche et de production des principales céréales dans la région.

de poursuivre ses programmes de coopération avec l'ICARDA (Centre international de recherche agricole dans les zones arides), l'ACSAD (Centre arabe pour l'étude des zones arides et non irriguées) et l'OADA (Organisation arabe pour le développement agricole) en ce qui concerne le développement des semences.

La coopération de la FAO avec l'OADA, l'ACSAD et l'ICARDA s'est encore intensifiée. Deux visites à ces centres ont permis d'étudier la possibilité d'entreprendre des activités conjointes sur le développement des semences et l'amélioration des cultures. En coopération avec l'ICARDA et le Gouvernement turc, un atelier itinérant sur les céréales a été organisé en vue de permettre à des chercheurs de faire connaître leur expérience en Turquie en matière de développement des semences pour la production de blé et d'orge dans les zones non irriguées, et notamment dans les terres en altitude.

de continuer d'aider à promouvoir l'utilisation rationnelle et sans danger des pesticides et à adopter des techniques de lutte intégrée contre les ravageurs.

Compte tenu d'une étude de base effectuée par des chercheurs nationaux en Egypte, en Jordanie, au Koweït, en Libye, au Maroc, en Syrie, en Tunisie et en Turquie, une étude régionale sur la lutte intégrée contre les ravageurs des légumes cultivés sous abri a été entreprise en vue de mettre au point un projet régional. Un descriptif de projet régional complet sur la lutte contre les maladies virales et apparentées a été préparé pour être soumis au PNUD. L'aide de la FAO concernant diverses disciplines de protection des végétaux s'est poursuivie durant l'exercice biennal.

Une enquête sur la mise en oeuvre du Code de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides, qui devait aider les pays membres de la région à appliquer ce Code a dû être différée, faute de fonds.

de continuer à s'efforcer d'établir un réseau régional d'instituts nationaux pour le développement agro-industriel au Proche-Orient.

La FAO a poursuivi ses efforts en vue d'établir le réseau régional. En 1985, tous les pays membres du Proche-Orient ont été invités à participer au réseau mais, à ce jour, seuls dix membres sur 26 qu'en compte la région se sont déclarés intéressés à adhérer au réseau, cinq pays ont fait savoir qu'ils ne désiraient pas y participer et les 11 pays restants n'ont pas répondu. Une consultation d'experts chargée d'examiner les modalités de la constitution du réseau était initialement prévue pour 1986 mais elle a dû être différée en raison des difficultés budgétaires existantes. Des efforts sont déployés pour tenir la consultation d'experts en 1990 en vue de la création du réseau.

de continuer d'apporter son soutien et son aide aux pays membres pour améliorer et valoriser leurs ressources en pâturages, fourrage et aliments du bétail.

En dépit des difficultés financières, un soutien direct a été fourni à quatre pays membres pour les aider à évaluer du matériel génétique autochtone et introduit en vue d'améliorer la production des pâturages et de remettre en état les ressources naturelles; par ailleurs, un cours de formation visant à aider les stagiaires à apprécier les avantages de l'aménagement judicieux des parcours et des techniques de production fourragère a été organisé. Un appui technique a été fourni au projet régional de développement des terrains de parcours (RAB/84/025), qui intéressait les pays suivants: Algérie, Iraq, Jordanie, Maroc, Syrie et Tunisie.

de continuer à fournir un appui au Réseau régional coopératif de recherche-développement sur les petits ruminants, aux projets régionaux de fonds fiduciaires (MINEADEP) et au Centre régional de formation et de développement de l'aviculture.

La FAO a continué de fournir un soutien au Réseau sur les petits ruminants, notamment pour la recherche, la formation et l'échange de renseignements. Un atelier du Réseau sur la recherche et un cours régional de formation sur la production ont eu lieu. Deux publications ont été éditées.

Le projet régional dans le secteur de la production et de la santé animales au Proche-Orient (MINEADEP) s'est heurté à de graves difficultés financières, la majorité des pays membres n'ayant pas versé de contributions. Toutefois, les activités concernant la fièvre aphteuse et les systèmes d'information sur les maladies ont été récemment potentialisées.

Le projet régional appuyé par le PNUD sur l'éradication de la peste bovine a été lancé avec l'unité de coordination située à Bagdad, en Iraq. Un soutien nécessaire a par ailleurs été fourni au Centre de formation et de développement de l'aviculture du Proche-Orient à Amman (Jordanie) qui a poursuivi ses activités de formation et continué de fournir des services consultatifs aux pays membres. Des rapports techniques sur les camélidés et l'élevage laitier ont été publiés.

de continuer à fournir son appui et des avis techniques à l'Association des instituts de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (AARINENA).

La FAO a continué de fournir un appui et des avis techniques à l'AARINENA et elle assure par ailleurs le secrétariat de cette Association tant qu'elle ne sera pas tout à fait opérationnelle. Un soutien et une assistance technique seront également accordés à la troisième Conférence générale de l'Association qui sera organisée au Caire (Egypte), du 17 au 20 décembre 1989.

de continuer à s'efforcer d'appuyer les activités de CTPD et de CEPD et de renforcer sa coopération avec des institutions régionales et internationales telles que l'ACSAD; l'OADA; l'ICARDA; l'ICRISAT (Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides) et le SIRAN (Service international de la recherche agronomique nationale).

La FAO a continué d'apporter son soutien aux activités de CTPD et de CEPD. La coopération avec des institutions internationales et des organismes d'aide a encore été renforcée en dépit des contraintes budgétaires. Des progrès considérables ont été réalisés au niveau des pays dans le domaine de la recherche agricole nationale et de la promotion du réseau de recherche agricole coopérative dans des secteurs prioritaires, ce qui favorise les échanges de données d'expérience et d'informations et renforce la CTPD.

Les principaux succès ont été obtenus avec des institutions régionales qui s'efforcent d'appeler l'attention des pays sur la nécessité d'accorder une priorité accrue dans leurs plans et programmes de développement à la recherche agricole et de resserrer les liens entre les institutions nationales, régionales et internationales intéressées.

Afin d'identifier un programme d'action à l'appui de la CEPD, une consultation d'experts a eu lieu à Rome en décembre 1988. L'aide de la FAO a été axée sur l'harmonisation des politiques agricoles, la sécurité alimentaire et le commerce agricole au niveau sous-régional, la gestion des ressources communes et la recherche agricole. Plusieurs études régionales intéressant directement la CTPD et la CEPD ont été publiées.

de poursuivre ses efforts en vue de promouvoir la participation des pays à l'utilisation des systèmes AGRIS et CARIS.

Le Programme de classification AGRIS/CARIS, qui comprend le Manuel de collecte des données et celui de traitement des données dans l'AGROVOC multilingue, a été traduit et adopté en arabe. Des moyens/matériels de formation en arabe ont été préparés et la formation de ressortissants nationaux à la collecte et à l'indexation des données, ainsi qu'à l'utilisation des deux systèmes se poursuit dans les centres arabes AGRIS et CARIS. La troisième Consultation technique des centres arabes AGRIS et CARIS, qui s'est tenue au Caire (Egypte) du 8 au 11 octobre 1989, a bénéficié d'un soutien.

de continuer à aider à renforcer les capacités de télédétection dans la région.

Pour améliorer et accélérer les inventaires et l'aménagement des ressources naturelles de la région Proche-Orient, le Centre de télédétection de la FAO fournit une assistance technique à huit projets (Algérie, Egypte (2), Iran, Liban, Arabie saoudite, Somalie, Soudan), financés par le PNUD (3), par le PCT (3) et par des fonds fiduciaires (2). La plupart des projets visent à obtenir un certain niveau d'autosuffisance en matière d'analyse et d'application des données obtenues par télédétection dans le cadre d'un programme de renforcement des institutions, ce qui permet de développer la capacité inhérente du pays au niveau national. Il est prévu que grâce à l'établissement de nouvelles installations de réception et de diffusion de données obtenues par satellite implantées en Arabie saoudite, la capacité de la région augmentera et la coopération s'intensifiera.

de continuer de fournir aux pays membres une aide au développement rural en encourageant l'éducation, la formation et la vulgarisation agricoles.

Une grande partie des activités d'aide aux pays membres dans le domaine de l'éducation, de la vulgarisation et de la formation agricoles a été axée sur l'organisation de réunions, séminaires, consultations, etc., et sur la participation à ceux-ci. Un atelier national sur l'élaboration et l'orientation de programmes d'étude au service du développement rural a été organisé à Khartoum (Soudan). Une aide technique et financière a été accordée et un document a été préparé et diffusé. Un atelier national analogue a eu lieu en Syrie et des ateliers sont prévus dans deux autres pays au cours du prochain exercice. Des ateliers nationaux sur les méthodes des campagnes stratégiques de vulgarisation ont eu lieu en Algérie et en Tunisie.

Dix missions de suivi, de soutien et de formulation des projets ont été organisées au Maroc, en Arabie saoudite, en Syrie, en Tunisie, en République arabe du Yémen et en République démocratique populaire du Yémen dans les domaines de l'éducation et de la vulgarisation agricoles, de la formation en cours d'emploi et dans des disciplines apparentées. Des projets de vulgarisation et d'enseignement agricoles ont été formulés pour l'Iraq, le Pakistan, la Syrie, la Tunisie et la République arabe du Yémen.

Plusieurs études de cas sur les méthodes de vulgarisation agricole dans la région du Proche-Orient ont été entreprises en vue de préparer la Consultation mondiale sur la vulgarisation agricole organisée en 1989.

de poursuivre ses efforts en vue d'obtenir une réponse d'autres gouvernements en ce qui concerne l'accord portant création du Centre régional de réforme agraire et de développement rural au Proche-Orient.

La FAO a continué de s'efforcer d'obtenir l'adhésion d'autres gouvernements au Centre régional. Jusqu'ici, six pays membres ont ratifié l'Accord. Les autres Etats de la région, invités à la Conférence de plénipotentiaires pour la création du centre, n'y ont pas encore adhéré ni n'ont ratifié l'Accord. Ces pays membres ont été toutefois invités à envoyer des observateurs à la première session du Conseil d'administration que la FAO a organisée à Amman (Jordanie), du 28 février au 2 mars 1989, afin de lancer le Centre.

de continuer à fournir un soutien à la NENARACA.

La FAO a continué de fournir un soutien technique à la NENARACA par l'intermédiaire du Spécialiste régional FAO de la commercialisation et du crédit qui est en poste à Amman (Jordanie) et elle a participé aux séminaires et ateliers de cette association en présentant des documents techniques sur des thèmes choisis. Une assistance a été accordée pour formuler un descriptif de projet en vue de financer le futur programme de travail quinquennal de la NENARACA qui doit être soumis au FIDA et à d'autres donateurs.

de continuer à fournir une assistance technique aux institutions nationales de la région s'occupant d'alimentation et de nutrition et à promouvoir la CTPD pour les activités de formation régionales et multinationales dans ce domaine.

La FAO a accordé une assistance technique directe pour divers aspects de l'alimentation et de la nutrition en envoyant des fonctionnaires et des missions de consultants en Egypte, en Iraq, en Mauritanie, au Pakistan, en Syrie, en République arabe du Yémen et en République démocratique populaire du Yémen, ainsi que dans des institutions nationales d'alimentation et de nutrition de la région.

Une Conférence nationale sur les politiques et programmes alimentaires et nutritionnels a été organisée en Syrie avec la participation d'un grand nombre d'institutions gouvernementales et non gouvernementales intéressées. Des programmes/initiatives au niveau national, qui visaient à renforcer les programmes nutritionnels ou à promouvoir des activités de contrôle des aliments ont été lancés respectivement dans les pays suivants: Iraq, Mauritanie, Pakistan, et en Egypte, Iraq, Syrie, République arabe du Yémen et République démocratique populaire du Yémen avec la collaboration d'institutions nationales et régionales.

Quatre études sous-régionales sur les aliments traditionnels au Moyen-Orient, en Egypte/Soudan, dans les Etats du Golfe et dans les pays du Maghreb ont été effectuées en coopération avec certaines institutions de ces sous-régions.

Une réunion multinationale sur la surveillance nutritionnelle a été organisée en novembre 1988 avec la participation de nutritionnistes et de planificateurs de l'alimentation provenant de 12 pays de la région pour examiner les activités de surveillance nutritionnelle et recommander un plan d'action visant à renforcer ces activités et à intensifier la coopération dans ce domaine entre les pays de la région.

de continuer à fournir une assistance technique aux pays membres pour l'analyse et le suivi de la planification et des politiques agricoles, notamment des politiques de prix, et de poursuivre ses efforts en vue d'analyser l'incidence des programmes d'ajustement structurel sur le développement agricole et rural de la région.

La FAO a octroyé une aide à plusieurs pays membres pour analyser la planification et les politiques agricoles, principalement dans le cadre de projets de terrain, par exemple à Chypre, à Djibouti, en Iraq, en Jordanie, en Mauritanie, au Maroc et au Soudan. Un document sur "Le cadre économique des programmes d'ajustement structurel:

solutions possibles pour faire face aux déficits et déséquilibres" a été préparé et présenté lors d'un séminaire sur "ajustement structurel et agriculture". Des monographies (Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie) sont préparées pour un atelier régional sur certaines questions d'analyse des politiques agricoles au Proche-Orient, qui devrait permettre de formuler une série de recommandations axées sur les problèmes pour aider les gouvernements à faire face aux principales questions d'analyse des politiques agricoles.

de fournir une aide ultérieure aux pays membres pour établir ou renforcer leurs systèmes nationaux d'alerte rapide.

La FAO, dans le cadre du Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire, aide l'Afghanistan à mettre en place un système de prévision des récoltes et d'alerte rapide. Une mission de formulation de projet a été organisée et un descriptif de projet préliminaire élaboré, en attendant l'approbation finale du PNUD. Un projet pour le développement d'un système national d'alerte rapide en Mauritanie est opérationnel depuis janvier 1987.

Des activités de terrain en vue d'un projet pour la mise au point d'un système de prévision des récoltes et d'alerte rapide au Pakistan ont été achevées et des travaux complémentaires sont entrepris dans le cadre de l'appui général aux services statistiques. Un projet d'aide visant à renforcer l'élément de télédétection du département d'alerte rapide en Somalie, opérationnel depuis septembre 1986, fournit un appui à l'unité d'alerte rapide pour l'acquisition et l'interprétation de données obtenues par satellite aux fins des prévisions de récolte.

de renforcer les activités régionales de formation et les dispositifs de réseau entre institutions spécialisées en fournissant des programmes de formation, du matériel d'enseignement et des progiciels.

La FAO continue de s'efforcer à améliorer les programmes régionaux de formation à la planification agricole et à l'analyse des projets, notamment en coopération avec des institutions régionales et nationales de la région, comme le SESRTCIC à Ankara, l'INP en Egypte et l'API au Koweït.

Des instituts de formation ont reçu une aide dans divers domaines (organisation d'activités, recrutement de formateurs, diffusion de matériel de formation, etc.). En 1988-89, plus de 15 ateliers/séminaires de formation à l'analyse des projets ont été organisés au niveau national comme régional, en utilisant le progiciel développé par la FAO, " Programme d'analyse des données et de simulation des projets (DASI)" et le " Système micro-informatique pour la formation et l'aide à la planification agricole (CAPPA)". Un cours de formation pilote à l'analyse des politiques qui réunira des participants de diverses institutions de formation de la région devrait avoir lieu vers la fin de 1989 au Caire (Egypte).

de continuer d'apporter son soutien au réseau du Proche-Orient sur les terres arides, la restauration des forêts et la lutte contre la désertification et d'aider les pays dans les domaines suivants: aménagement des bassins versants, boisement, production de bois de feu, stabilisation des dunes de sable, conservation et aménagement des ressources forestières.

La FAO a continué de soutenir le réseau du Proche-Orient sur les terres arides, la restauration des forêts et la lutte contre la désertification dans le cadre du projet régional RAB/86/034 "Etablissement de cartes et stabilisation des dunes, et boisement". Une synthèse régionale concernant la végétation des dunes et le rapport sur l'état des techniques de stabilisation des dunes et de boisement ont été rédigés et traduits en arabe.

Un projet multinational sur la stabilisation des dunes de sable et le boisement pour l'Union du Maghreb arabe a été formulé en vue d'être financé par le PNUD et est actuellement parachevé en vue de sa mise en oeuvre. La formulation de deux autres projets sous-régionaux, un pour la région de la Péninsule arabique et l'autre pour les pays du Proche-Orient a commencé.

Dans le domaine de l'aménagement des bassins versants, des avis ont été donnés aux gouvernements de l'Iran, du Maroc, du Pakistan et de la République arabe du Yémen pour identifier et formuler des projets spécifiques sur l'aménagement intégré des bassins versants de montagne. Trois guides FAO sur la conservation ont été publiés, à savoir: conception et construction de routes dans des bassins versants fragiles; mesures de prévention des glissements de terrain; mesures et méthodes de traitement des terrains en pente.

Dans le domaine du boisement accompagné de la lutte contre la désertification, trois publications ont été achevées. La foresterie en zone aride - un guide pour les techniciens de terrain; le rôle de la forêt pour combattre la désertification; un manuel de terrain et des notes techniques pour la formation des formateurs à la stabilisation des dunes et au reboisement. Un manuel de référence sur les forêts et la nutrition qui passe en revue les ouvrages concernant les rapports entre ressources forestières et sécurité alimentaire a été publié. Les travaux sur les indicateurs nutritionnels à utiliser pour la conception et la mise en oeuvre de projets forestiers ont considérablement progressé et une directive sur la question est en préparation.

Mobilité intrarégionale de la main-d'oeuvre et développement agricole dans la région du Proche-Orient

La Conférence a demandé à la FAO de:

aider les pays membres à formuler des plans nationaux de main-d'oeuvre agricole, en tenant compte de sa mobilité intrarégionale.

Une aide a été fournie au Soudan, à sa demande, pour évaluer l'offre et les besoins de main-d'oeuvre, ainsi que l'incidence de la mobilité intrarégionale de la main-d'oeuvre sur les compétences en matière de la planification agricole et d'analyse des politiques. Une aide a par ailleurs été octroyée à l'Iraq et à la Jordanie pour un projet analogue. Une enquête de terrain est en cours avec la collaboration de chercheurs nationaux sur les conditions socio-économiques des groupes pastoraux touchés par la sécheresse et sur leur propension à abandonner le pastoralisme à la recherche d'autres possibilités de gagner leur vie.

collaborer avec d'autres organismes internationaux, régionaux et nationaux intéressés pour recueillir et diffuser des renseignements et données sur le marché de la main-d'oeuvre agricole et entreprendre des études de cas approfondies pertinentes concernant la mobilité de la main-d'oeuvre afin d'aider les pays membres à améliorer le fonctionnement et la performance de leur marché du travail.

La FAO a collaboré avec des organismes internationaux, régionaux et nationaux intéressés à la préparation d'estimations et de projections mondiales sur la population économiquement active dans le secteur agricole (main-d'oeuvre agricole). Ces travaux ont toujours été entrepris en étroite collaboration avec le Bureau de statistique de l'OIT qui, dans le cadre du système des Nations Unies, est chargé de recueillir et de diffuser des informations et données sur le marché de la main-d'oeuvre agricole.

Une étude de cas approfondie a été réalisée sur "Quelques questions de l'analyse des politiques agricoles" en Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie, qui porte notamment sur l'amélioration du fonctionnement du marché du travail dans chaque pays. Une série d'études sur les aspects socio-économiques du système traditionnel "Hema" d'aménagement des terres arides, axée principalement sur les régimes fonciers, l'accès aux ressources, les migrations et l'emploi en fonction de différents groupes sociaux de la communauté pastorale, est effectuée en Jordanie, Oman, Arabie saoudite, Syrie et République démocratique populaire du Yémen.

continuer à fournir des avis sur les politiques agricoles pour s'assurer que les migrations et le rapatriement de salaires encouragent le développement agricole.

La FAO a continué de fournir des avis en matière de politique agricole aux pays de la région pour s'assurer que le rapatriement des salaires des émigrés sont investis dans des infrastructures permettant de promouvoir le développement agricole. L'emploi et les migrations ont par ailleurs été analysés conformément à la recommandation de la consultation gouvernementale sur le suivi de la CMRADR qui a eu lieu à Rabat (Maroc) en juillet 1989.

conseiller les banques agricoles et autres institutions financières sur la conception du crédit rural et des plans et programmes d'épargne, qui pourrait contribuer à encourager les investissements dans l'agriculture et les facilités de crédit à court terme pour les facteurs de production agricole et les technologies agricoles applicables.

La FAO, en étroite collaboration avec la NENARACA, a fourni son soutien à des banques agricoles et à d'autres institutions financières de la région. Des conseils en matière de planification et de politiques agricoles ont en outre été donnés dans le cadre de projets de terrain à Chypre, à l'Iraq, à la Jordanie, à l'Arabie saoudite et au Soudan, et ils portaient sur des travaux analytiques concernant ces recommandations, en particulier: incitations à l'investissement en agriculture, élargissement des facilités de crédit pour les facteurs de production agricole et promotion de l'épargne rurale.

aider les pays membres à formuler des programmes de développement qui encouragent les émigrés, une fois rentrés dans leur pays, à entreprendre des activités de production agricole en utilisant les fonds qu'ils ont rapatriés.

La FAO a aidé les Etats Membres à formuler des programmes de développement visant à entreprendre des activités agricoles productives en utilisant les fonds rapatriés par les émigrés pour les investissements agricoles afin d'encourager ces émigrés à rentrer dans leur pays d'origine.

continuer à s'efforcer d'aider les pays membres à promouvoir l'intégration des femmes dans les programmes de développement agricole.

La FAO a continué d'aider les gouvernements des pays membres de la région à intensifier leurs efforts en vue d'atteindre et d'aider les femmes rurales plus efficacement.

Un document sur les femmes rurales et l'évolution des conditions socio-économiques au Proche-Orient a été préparé et présenté à une table ronde sur la CMRADR à Amman (Jordanie), en mai 1989. Des efforts ont été consentis pour réorienter les programmes s'adressant aux femmes et qui étaient axés sur l'économie ménagère classique vers des programmes de développement agricole et rural. Deux documents de politique ont été préparés à l'appui des femmes dans l'effort de développement et pour aider diverses institutions nationales.

Des études sur les migrations et l'évolution du rôle des femmes dans la production agricole à Djibouti, en Mauritanie, en Somalie et au Soudan ont été entreprises et elles seront examinées lors d'un atelier sous-régional qui aura lieu en Somalie.

Un document de politique sur le rôle des femmes dans la foresterie, "Rétablir l'équilibre: les femmes et les ressources forestières", a été publié et un manuel sur la façon de tenir compte des problèmes des femmes dans les projets forestiers y fera suite. Un film fixe sur le rôle des femmes dans la foresterie au Soudan a été traduit en arabe et on en a fait une vidéocassette. Il se fondait sur une étude de cas qui fait partie d'une série de monographies sur la question, actuellement en préparation.

continuer d'aider le développement autochtone et l'adaptation locale de techniques agricoles améliorées, en particulier l'introduction de cultures rentables avec différents calendriers de récolte, pour tenir compte des pénuries de main-d'œuvre, du caractère saisonnier, de l'âge et du sexe des rapatriés.

Une assistance technique pour la coopération économique et technique entre pays en développement de la région est accordée en vue d'élaborer des méthodes régionales et des approches qui tiennent compte de la spécificité des pays pour formuler des plans et stratégies de main-d'œuvre liés à cette question complexe. Un appui est accordé à l'adaptation et à la mise au point de techniques autochtones appropriées qui pourraient, comme il se doit, favoriser les investissements et la croissance agricoles.

Une table ronde d'experts sur le développement rural pour le Proche-Orient, à laquelle ont participé de nombreux experts et représentants des organisations des Nations Unies, a eu lieu à Amman (Jordanie) du 14 au 18 mai 1989. Quatre documents de base sur des thèmes prioritaires pour la région, parmi lesquels "les migrations rurales et leur incidence sur la production agricole et le développement rural au Proche-Orient", ont été examinés, l'accent étant mis sur diverses recommandations formulées par la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient.

aider les pays membres à organiser et à mettre en oeuvre des programmes de formation pour améliorer les compétences nécessaires à la mobilité intrarégionale de la main-d'oeuvre et pour satisfaire les besoins d'ajustement des rapatriés.

La FAO a organisé plusieurs cours nationaux et régionaux de formation en vue d'améliorer les compétences nécessaires pour préparer et sélectionner des projets et programmes d'investissement agricole. L'amélioration des capacités des pays membres à cet égard permettra également de mieux guider les rapatriés dans leur décision en matière d'investissement.

L'énergie au service du développement agricole et rural dans la région du Proche-Orient

La Conférence a demandé à la FAO de:

~~promouvoir des programmes régionaux de formation pratique à l'analyse économique des besoins énergétiques des secteurs agricole et rural à l'intention des responsables de politique, des économistes et des ingénieurs.~~

En raison des difficultés budgétaires, il n'a pas été possible d'entreprendre des programmes régionaux de formation dans ce domaine comme on l'aurait voulu. Ces programmes seront encouragés en 1990-91 dans les limites des ressources disponibles.

~~promouvoir l'intégration des besoins d'énergie rurale dans les plans agricoles, dans l'application de technologies confirmées aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables en agriculture, et dans la formation à des disciplines apparentées.~~

Le manque de ressources a empêché d'entreprendre les études nationales prévues sur l'intégration des besoins d'énergie rurale dans les plans agricoles et dans la mise au point et l'emploi de technologies énergétiques en agriculture et dans les zones rurales, sur la base de l'utilisation appropriée de sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Ces études nationales commenceront en 1990-91.

~~promouvoir l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables en liaison avec des activités de transformation des produits alimentaires aux niveaux régional et sous-régional, par l'intermédiaire du Réseau régional FAO des instituts nationaux de développement agro-industriel au Proche-Orient.~~

Cette demande n'a pas pu être satisfaite dans la mesure où le réseau régional n'a pas encore été établi, en dépit de tous les efforts déployés par la FAO. Celle-ci a toutefois continué d'aider les pays membres de la région à promouvoir l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans le secteur agro-industriel.

Dans le cadre d'un projet financé par le PCT, une aide à l'utilisation de l'énergie solaire pour la cuisson a été fournie à l'Union nationale des femmes à Djibouti. Pour la première fois, ce projet a introduit la cuisson à l'énergie solaire dans la région et démontré que cette technique simple peut effectivement réduire les importations d'énergie et freiner le déboisement. Un atelier mobile de démonstration sur la construction et l'utilisation de fours solaires a été organisé en Egypte, Somalie, Soudan, République arabe du Yémen et République démocratique populaire du Yémen à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation.

aider les pays membres à procéder à une évaluation détaillée des ressources énergétiques et de leur utilisation dans les zones rurales afin de fournir une base de données adéquate pour la planification de l'énergie rurale et agricole.

Le programme de la FAO visant à aider les pays membres de la région du Proche-Orient à effectuer cette évaluation détaillée n'a pas pu être complètement mené à bien faute de ressources. En 1990-91 toutefois, des activités d'évaluation et de planification de l'énergie rurale commenceront en s'inspirant de l'expérience d'autres régions.

continuer d'aider les pays membres à renforcer leurs activités coopératives aux niveaux régional et sous-régional en encourageant les réseaux et les activités de CTPD.

La FAO a continué d'aider les pays membres de la région à renforcer leurs activités coopératives aux niveaux régional et sous-régional. A ce sujet, en 1990-91, elle cherchera à coopérer avec les programmes de la CESAO sur l'énergie et à aider les pays membres à renforcer leurs activités de coopération, et notamment la CTPD aux niveaux régional et sous-régional.

Développement des pêches intérieures et de l'aquaculture

La Conférence a demandé à la FAO de:

continuer de fournir des avis aux pays membres sur l'identification des sites et la faisabilité de projets d'aquaculture dans la région.

Des avis sur l'identification des sites et la faisabilité de projets d'aquaculture en Libye ont été fournis. L'aquaculture étant une activité prioritaire du Programme de travail et budget proposé pour 1990-91, l'assistance dans ce domaine sera intensifiée durant le prochain exercice biennal.

continuer d'apporter son soutien aux pays membres pour préparer des plans nationaux de développement et d'aménagement des pêches continentales, de l'aquaculture et, en particulier, de la culture d'espèces très prisées comme la crevette et les serranidés.

Une assistance et un soutien techniques ont été fournis soit par l'intermédiaire de missions de la FAO dans les pays soit par des visites d'experts nationaux des pêches, soit directement par des projets de terrain exécutés dans ce domaine. Certains projets nationaux de pisciculture, identifiés en Afghanistan, Libye, Turquie et Arabie saoudite, devraient aider ces pays à mettre au point des techniques locales et à former du personnel national à la planification pour le développement des méthodes de pisciculture et pour attirer des investissements dans ce sous-secteur.

identifier et préparer des projets régionaux et sous-régionaux à mettre en oeuvre, en vue de renforcer la coopération entre les pays membres, de promouvoir la recherche halieutique et de faciliter le transfert des technologies agricoles.

Deux grands projets régionaux d'aquaculture ont été mis en oeuvre dans la région méditerranéenne. Ces projets (MEDRAP et AQUAMED), respectivement financés par le PNUD et l'Italie, devraient aider les pays membres à renforcer leur coopération en matière de recherche, de formation, d'information, de technologie et de planification de la pisciculture.

poursuivre ses efforts en vue d'établir un réseau régional des instituts nationaux de recherche pour le développement des pêcheries de capture et de l'aquaculture.

Les deux projets régionaux d'aquaculture MEDRAP et AQUAMED ont pour objectif à long terme d'établir le réseau régional susmentionné. Deux centres sous-régionaux doivent être créés à cette fin par MEDRAP en Egypte et en Algérie et ils desserviront respectivement la Méditerranée orientale et la Méditerranée occidentale.

continuer à appuyer la mise en place d'un dispositif sous-régional pour les pays riverains de la mer Rouge et du golfe d'Aden dans le cadre de la Commission des pêches pour l'océan Indien (CPOI).

La FAO a continué à appuyer la création d'un tel dispositif sous-régional. Au cours de la dix-huitième session de la Commission des pêches (COFI), qui a eu lieu à Rome en avril 1989, de nombreux pays ont exprimé le souhait de voir le dispositif sous-régional mis sur pied. La question doit faire l'objet d'un examen ultérieur lors de la session de la CPOI aux Seychelles, en octobre 1989. La FAO y donnera suite.

continuer à fournir des renseignements à jour sur les marchés du poisson par l'intermédiaire de son réseau Globefish et de deux projets INFOSAMAK.

Ces deux projets fournissent l'aide nécessaire aux pays de la région. Le commerce du poisson entre ces pays et entre ceux-ci et les grands importateurs/exportateurs de poisson a été encouragé. L'octroi de ces services continuera dans les limites des fonds disponibles.

prévoir des activités générales de formation pour le personnel national dans les divers domaines des pêches continentales et de l'aquaculture lors de la formulation et de la mise en oeuvre de projets et programmes visant à développer ce secteur.

Les aspects de la formation du développement des pêches ont toujours été une question clef des projets halieutiques exécutés par la FAO, notamment après la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches qui a eu lieu en 1984. Cet aspect du développement recevra une attention particulière dans les nouveaux projets identifiés et formulés par la FAO.

Représentation de la Région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI).

La Conférence a demandé à la FAO de:

continuer à s'efforcer d'assurer la représentation effective de la région au GCRAI et de faciliter le retour de l'information sur les travaux vers les pays membres.

La FAO continue de déployer des efforts dans ce sens. Etant donné que les hauts fonctionnaires désignés par les gouvernements ne peuvent pas toujours participer aux réunions du GCRAI en raison de leurs autres obligations, la FAO étudie d'autres moyens de poursuivre dans cette voie. Les rapports sur les travaux sont transmis aux pays membres par l'intermédiaire du Bureau régional dès que les représentants les reçoivent.

insérer dans le document sur la représentation régionale au sein du GCRAI une déclaration sur l'état du développement de la recherche et de la technologie dans la région.

Une déclaration sur l'état du développement de la recherche et de la technologie dans la région figure dans le document concernant la représentation régionale au sein du GCRAI.

Date et lieu de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

La Conférence a demandé au Directeur général de la FAO de prendre en considération l'aimable invitation de la République tunisienne d'accueillir la vingtième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient en Tunisie.

Le Directeur général a exprimé ses remerciements pour cette aimable invitation et la vingtième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient aura lieu à Tunis (Tunisie) du 12 au 16 mars 1990.